



UNIVERSITE MOULOUUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES
ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES FINANCE ET COMPTABILITE



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master en finance et
comptabilité

Option : finance et assurance

Thème

L'analyse de la performance financière d'une compagnie
d'assurance

Cas de la CAAR-Tizi-Ouzou

Réalisé par :

BOUKHERS Nadia
BOUKHERS Rachida

Encadré par :

DRALI Nabil

Devant le juré composé :

Président : SAHNOUNE Mohand

Examineur : ANICHE Arezki

Rapporteur : DRALI Nabil

Année universitaire 2021/2022

Remerciements

En préambule à ce mémoire

Nous tenons à remercier Dieu le tout puissant et

Miséricordieux, qui nous a

Donné la force et la patience d'accomplir ce Modeste travail

Nous tenons à remercier sincèrement Mr Drali Nabil en tant que
encadreur de

Nous avoir fait confiance, en acceptant de nous diriger dans ce travail,
pour sa patience et sa disponibilité.

Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury l'intérêt

Qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail
et de l'enrichir par leurs propositions.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à tous nos
proches et amis

Qui nous ont toujours soutenus et

Encouragés au cours de la réalisation de ce mémoire.

Dédicaces

Je rends grâce à Dieu qui nous a Forni le courage pour mener à bien notre

Travail malgré les obstacles rencontrés

A la mémoire de ma grand mère « chabha » ;

A mes grands parents ;

Que Dieu leurs préserve bonne santé et longue vie

A mes chers parents ;

Votre confiance et vos encouragement ont été pour moi la première source de

Persévérance. Que vous trouvez dans ces modeste mots le témoignage de

Gratitude et ma sincère appréciation

A mon unique et cher frère « Lamara »

A ma sœur chérie« Célia »

Tout ou long de la réalisation de ce travail

Liste des abréviations

Liste des abréviations :

AF	Analyse Financière
AC	Actif Courant
ANC	Actif non Courant
AI	Actif Immobilisé
BFR	Besoin de Fonds de Roulement
BTA	Bons de Trésorerie Assimilés
CA	Chiffres d'affaire
CF	Charge Financière
CD	Cadence de Règlement
CP	Capitaux Propres
CPE	Capitaux Permanents
DCT	Dettes à Court Terme
DF	Dettes financières
DLMT	Dettes Long et Moyen Terme
FP	Fonds Propres
FR	Fonds de Roulement
FRNG	Fonds de Roulement Net Globale
KDA	DA / Kg
MAN	Marge d'assurance Nette
PA	Prime Acquise
PC	Passif Courant
PNC	Passif Non Courant
PF	Produit Financière
RAF	Ration d'autonomie Financière
RC	Ratio Combiné
RCP	Ratio de Capacité Financière
RFG	Ratio de Frais de Gestion
RMS	Ratio de la Marge de Solvabilité
RN	Résultat Net
ROI	Ratio de Rentabilité du Capital
ROAI	Résultat des Ordinaire Avant Impôts
RE	Rentabilité économique
RRE	Ratio de Rentabilité Economique
RRF	Ratio de Rentabilité Financière
RF	Rentabilité Financière
RS	Ratio de Sinistralité
RTO	Résultat Technique Opérationnel
SAA	Sociétés National d'assurance
SAP	Sinistre à Payer
TA	Total Actifs
TD	Total Dettes
TN	Trésorerie Nette
TR	Taux de Résiliation
VE	Valeur d'exploitation
VR	Valeurs Réalisable

Sommaire

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Le cadre théorique de la mesure de la performance financière	
Introduction.....	04
Section 1 : Généralités de l'analyse financière.....	04
Section 2 : Les notions de base de la performance.....	08
Conclusion.....	14
Chapitre II : L'aspect théorique de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance	
Introduction.....	15
Section 1 : Les notions de base de l'assurance	15
Section 2 : Spécificités des états financière des compagnies d'assurance.....	25
Section 3 : Les outils de la performance financière.....	35
Conclusion.....	53
Chapitre III : Etude de la performance financière de la CAAR-Tizi-Ouzou	
Introduction.....	53
Section 1 :La présentation de la CAAR.....	53
Section 2 : Analyse du bilan et compte de résultat de la CAAR.....	63
Section 3 : Etude de la performance financier de la CAAR	75
Conclusion.....	84
Conclusion générale.....	85

Introduction générale

INTRODUCTION GENERALE

Dans une économie de marché qui se caractérise par la présence d'une forte concurrence, la survie de toute entreprise lui exige d'améliorer ses performance .Cette dernière est une notion centrale en science de gestion et sa mesure est une tâche délicate et très complexe.

Par ailleurs , l'économie d'un pays découle de l'environnement dans le quel elle évolue à savoir, l'environnement sociopolitique et culturel , institutionnel et professionnel (conçurent) et technologique , le marché de travail , le marché des approvisionnement et des capitaux .Ainsi l'entreprise constitue l'un des agents économiques les plus important dans cet environnement à savoir les entreprises commerciales et industrielles , financières et économiques dont les entreprise d'assurance qui occupent une place importante dans l'économie national et mondiale et ce , en terme d'emploi du chiffre d'affaires et d'investissement.

D'une manière générale, l'analyse financière est un ensemble de techniques et d'outils visant à traduire la réalité de l'entreprise, en s'appuyant sur l'exploitation de documents comptable et d'information économiques et financières relative à celle-ci ou à son secteur d'activité. Donc l'analyse financière à pour déceler les points faibles et les points forts de l'entreprise pour corriger les premiers et mieux exploiter les seconds.

L'Etat a reconnu l'importance de cette activité , pour cela elle a élaborer une organisation comptable et financière proportionnelle à l'activité de l'entreprise d'assurance en la soumettant à un ensemble de lois réglementaires et législatives visant à obtenir le contrôle de l'Etat et à protéger les assurés .L'entreprise d'assurance vise à accomplir sa performance , à travers des évaluations périodiques en utilisant l'analyse financière comme moyen d'étude et évaluer la situation financière de la société en question au cours de son exercice .

L'étude de la performance financière constitue également une démarche commune à la plupart des applications de l'analyse financière, la mesure et l'appréciation des résultats de leur niveau , de leurs volatilité s'inscrivent dans une optique rétrospective et donne une large part aux traitements critiques des donnés comptables.

La démarche de la performance est un dispositif de pilotage ayant pour objectif d'améliorer l'efficacité de l'organisation en orientant la gestion vers l'atteinte des résultats dans le cadre des moyens prédéterminé. En effet , pour la mesure de la performance prend une dimension essentielle au sein de toutes organisations dont l'existence dépend de l'efficience

INTRODUCTION GENERALE

.Le concept est multidimensionnel et il existe autant d'approche de la performance économique, techniques, humains, chacun le construit en fonction des objectifs qu'il assigne à l'organisation.

L'analyse financière va forger une opinion sur la performance et le risque de l'entreprise à travers diverses informations concernant la performance, l'analyse financière constitue un ensemble des concepts, méthodes et instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise. Aux risques qui l'affectent, et à la qualité de ses performances.

En fin, l'identification des paramètres et du potentiel de performance sont souvent une activité très décisive pour chaque dirigeant d'entreprise, puisque ils permettent de mieux planifier la politique stratégique.

Pour mieux comprendre notre sujet de recherche , nous avons opté pour une étude empirique au niveau d'une compagnie d'assurance Algérienne (CAAR) ,dans la quelle on va traiter la mesure de la performance financière d'une entreprise , en se focalisant sur les états financiers tels que le (le bilan , et le tableau de compte de résultats...) , et l'analyse des déférents outils (équilibre financier , les rations ..) , en traitant la problématique suivante : **quels sont les enseignements à tirer de l'analyse de la performance financière de la CAAR ?**

Afin de bien cerner ce thème, et répondre à notre problématique, nous devons tout d'abord apporter des réponses aux questions suivantes :

1-Qu'est ce que la performance financière d'une compagnie d'assurance et quels sont ses indicateurs et ses instruments ?

2-Quelles sont les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance ?

3- Comment mesurer la performance financière au sein d'une société d'assurance?

Méthodologie de recherche :

Afin de mener à bien cette étude et répondre aux questions évoquées précédemment, nous avons adopté la démarche méthodologique suivante :

Pour les aspects théoriques nous avons procédé à la recherche bibliographique (consultation des ouvrages, document officiels, mémoires).

INTRODUCTION GENERALE

Concernant le cadre d'analyse nous avons utilisé des documents comptables recueilles auprès de CAAR et son rapport d'activités.

Plan de travail :

En plus de l'introduction générale et conclusion générale notre travail est subdivisé en 03 chapitres, chaque'un est subdivisé en 03 section.

Le premier chapitre sera consacré au « **le cadre théorique et conceptuel de la mesure de la performance financière** » dans le quel on va essayer de dégager des généralités sur l'analyse financière, les notions de base de la performance ainsi que les instruments de la mesure de la performance.

Le deuxième chapitre portera sur « **l'aspect théorique de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance** », fait l'objet de certains concepts fondamentaux de l'assurance et montré les spécificités des états financier d'une compagnie d'assurance et enfin déterminer les différents outils de la performance financière.

Le troisième chapitre illustre une analyse empirique intitulé « **étude de la performance financière de la CAAR par le biais de l'analyse financière** » , dans le quel on va définir l'organisme d'accueil , faire définir les déférents états financiers de la CAAR , de fin on va étudier la performance de la CAAR par l'analyse financière.

Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel de la mesure de la performance financière

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE LA MESURE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

Introduction

L'analyse financière est l'une des techniques de la gestion financière qui permet aux gestionnaires de se renseigner à temps sur la situation réelle de leur entreprise en s'appuyant non seulement sur les états financiers de l'entreprise, et qui donne un véritable état d'entreprise et qui mesure sa performance financière à partir des documents essentiels (bilans compte de résultat) fournis annuellement par les services comptables de l'entreprise.

Dans ce chapitre, on va essayer de montrer l'importance de l'analyse financière comme outil de mesure de la performance financière d'une compagnie d'assurance.

Section 1 : Généralités de l'analyse financière

L'analyse financière est une façon de transcrire la réalité économique et financière de l'entreprise dans un langage universel permettant le développement d'outils de suivi de l'activité. Pour maîtriser ces outils, il est important de définir certains concepts sur lesquels se basent les techniques financières.

1-1 Evolution de l'analyse financière

L'analyse financière est une discipline relativement récente qui s'est essentiellement développée au cours du XX^{ème} siècle. L'histoire nous apprend, en effet, que l'analyse financière s'est constamment développée depuis la fin du XIX^{ème} siècle, période à laquelle on attache souvent les origines de l'analyse financière. Cette période, et particulièrement celle du début du XX^e siècle, s'est caractérisée en effet par un important accroissement des besoins en information financière et comptable.¹

L'analyse financière est apparue aux Etats-Unis d'Amérique à force des circonstances de la crise financière de 1929, qui était une période de désordre financier qui a fait apparaître des grandes opérations de fraude et de délinquance financière après l'effondrement des marchés financiers et les grandes institutions financières. Dans cette situation de chaos total, la publication des informations financières est devenue obligatoire afin de déterminer l'état financier de l'entreprise et identifier des éventuels déséquilibres pour but de contrôle et de prévention. Aussi dans le but d'analyser ses résultats et de chercher les causes pour trouver des solutions et les recommandations appropriées.

¹ SADI NACER – EDDIN, Analyse financière d'entreprise, Edition L'Harmattan, 2009, p14-15.

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE LA MESURE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

Au cours des vingt dernières années, l'analyse financière s'est progressivement affinée grâce à la création de nouveaux outils et développement de nouveaux concepts. Son évolution a été rapide sous l'effet de la conjugaison de plusieurs facteurs, comme :

- Les besoins de management d'entreprises : pour comprendre, juger, interpréter et décider ;
- Le développement des marchés financiers et les techniques boursières de valorisation des entreprises ;
- Le développement de l'information financière ;
- Les privatisations et les restructurations d'entreprise comme les fusions, scissions, etc ;
- Le mouvement de concentration et d'internationalisation de l'entreprise ;
- Le développement des techniques d'information et de communication ;

Aujourd'hui, l'analyse financier tend de plus en plus à devenir un véritable système de traitement de l'information destiné à produire et à fournir des données élaborées et pertinentes aux preneurs de décisions financière . L'analyse financière s'appuie sur plusieurs disciplines des sciences sociales, comme la gestion financière , la comptabilité ,l'économie, la statistique les mathématiques , la stratégie ,etc.

1-2 Quelque définition de l'analyse financière

Il existe différentes définition de l'analyse financière, elles vont toutes dans le même sens et ont toutes le même objectif qui sont la détermination de la santé de entreprise.

Selon Christophe THIBIEGE « L'analyse financière est l'ensemble des outils et méthodes permettant de porter une appréciation sur la santé financière et le risque d'une entreprise ». ²

Selon Alain MARION considère l'analyse financière comme « une méthode de compréhension de l'entreprise à travers ses états comptables, méthode qui a pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance de l'entreprise et sur sa situation financière (actuelle et future » ³.

² THIBIERGE Christophe, « Analyse financière », Librairie Vuibert, 2ème édition, 2007, p1.

³ MARION Alain, « Analyse financière concepts et méthodes » 4em édition, paris : DUNOD 2007 P 01.

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE LA MESURE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

Selon Elie COHEN « L'analyse financière constitue un ensemble des concepts , des méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière de l'entreprise, aux risques qui l'affectent ; aux niveaux et la qualité de ses performances »⁴.

Selon REFAIT Michel « L'ensemble de travaux qui permettent d'étudier la situation d'une entreprise, d'interpréter ses résultats et d'y prendre des décisions qui impliquent des flux monétaires ».⁵

1-3 Les objectifs de l'analyse financière

L'objet de l'analyse financier est déterminer comme suit :

- Parvenir à la formulation d'un diagnostic global de la situation financière d'une entreprise, il s'agit de porter un jugement sur ses performance actuelle et future et sur sa capacité à financière durablement son activité.⁶
- Identifier les causes de difficultés présentes et futures de l'entreprise.
- Connaître la situation financière de l'entreprise à la fin du cycle d'exploitation en vue de dégager ses forces et ses faiblesses.
- Connaître l'importance de l'exploitation des ressources de l'entreprise.
- Rechercher la condition d'équilibre financier et mesurer la rentabilité de l'entreprise.
- Elle permet de mesurer la contribution des facteurs sensibles dans l'atteinte des objectifs financière et repérer des facteurs critiques explicatifs du niveau de performance et de risque.

1-4 Les typologies de l'analyse financière (méthodes)

On distingue deux méthodes :

- Analyse financière statique.
- Analyse financière dynamique.

⁴Elie COHEN, « Analyse financière » 6em édition, paris, Economica ,2006 p08

⁵ Michel REFAIT, « Analyse financière » , Ed PUF paris 1994 p 23

⁶JEROME .CABY et JOCKY KOEHL , Analyse financière ,2003 ENode ET Pearson Education France p 25

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE LA MESURE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

1-4-1 Analyse financière statique

L'analyse statique rétrospective vise à apprécier la situation financière d'une entreprise à partir de l'étude principalement de son bilan .On retrouve donc dans l'analyse statique le calcul de grandeurs significatives du bilan et dont l'observation permet d'apprécier l'équilibre financière de l'entreprise . Toute fois, la technique de prédilection demeure l'utilisation des ratios avec des comparaisons dans le temps et dans l'espace.⁷

1-4-2 Analyse financière dynamique

L'analyse dynamique constitue un complément indispensable à l'analyse statique. Elle étudie différents flux enregistrés par l'entreprise sur une période données. On rassemble dans cette catégorie l'étude de la rentabilité et les tableaux de financement et des flux de trésorerie.⁸

1-5 Les différentes étapes de l'analyse financière

Pour réaliser une analyse financière pertinente et juste, il convient de porter une égale importance aux trois phases successives suivantes :

- La collecte d'information : elle consiste à collecter l'information des différents états financiers.
- Le traitement de l'information : il se base un premier lieu à passer des données comptables à données financières et en second lieu à déterminer les différents indicateurs financiers.
- L'analyse des résultats : il s'agit d'interpréter les résultats et de faire et de faire un diagnostic sur la santé financière de l'entreprise et suggérer des solutions pour l'amélioration de cette dernière si elle décèle des anomalies.

1-6 Les procédures de l'analyse financière

Pour être en mesure de porter un jugement sur la situation d'une entreprise, l'analyse doit tenir compte de l'ensemble d'information disponibles ; surtout celles publiées par la

⁷ AKIM .A TAIROU « Analyse et décisions financière » Edition L'harmattan, 2006 p 59

⁸ AKIM. A TAIROU , Ibid ,p77

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE LA MESURE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

comptabilité ou par d'autres sources. En général plusieurs étapes doivent être suivies à savoir :

- Préciser les objectifs de l'analyse.
- Procéder à l'examen globale des états financière. Cet examen porte généralement sur les emplois (actif), les ressources (passif), les ventes et les bénéfices.
- Analyser le rapport et la vérification, l'énoncé des principes comptable, les notes aux états financière et d'autre information pertinentes.
- Appliquer les techniques d'analyse comme les rations, l'étude de bilan en masse et autre.
- Enfin, porter un jugement sur la situation, formuler des recommandations et tirer des conclusions.

Section 2 : Les notions de base de la performance

La performance est la capacité d'atteinte des objectifs préalablement fixes, exprimés en termes d'efficacité du processus, de qualité de service ou d'efficience de la gestion. La démarche de la performance est un dispositif de pilotage ayant pour objectif d'améliorer l'efficacité de l'organisation n orientant de la gestion vers l'atteinte des résultats dans le cadre des moyens prédéterminés.

2-1 Définition de la performance

La performance peut être définie de plusieurs manières, à cet effet, nous retrouvons plusieurs interprétations selon les auteurs.

Selon KEMAKHEM : « La performance d'un centre de productivité (atelier, unité, service, entreprise, branche, etc.) Désigne l'efficacité et la productivité dans laquelle ce centre de responsabilité a atteint les objectifs qu'il acceptés »⁹.

Selon KHEMKHEM : La performance « est un accomplissement d'un travail, d'un acte, d'une œuvre ou d'un exploit et la manière avec laquelle un organisme atteint les objectif qui lui étaient désignés ».¹⁰

⁹ KHEMAKHEM.(A) «La dynamique de contrôle de gestion »Edition DUNOD ,PARIS 1996 P311

¹⁰ KHEMKHEM (A) « La dynamique de contrôle de gestion » DUNOD 1976 P65

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE LA MESURE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

2-2 Les composantes de la performance

Au sens générale, la performance est la concomitance de l'efficacité et l'efficience, la pertinence et l'économie, autrement dit une entreprise est performante si est seulement elle applique ces notions.

2-2-1 L'efficacité

Elle est relative à l'utilisation des moyens pour obtenir des résultats données dans le cadre des objectifs fixés, D'une manière générique qui nous convient très largement « c'est l'aptitude d'une spécifique à modifier une situation de travail dont le maintien constitue un obstacle »¹¹.

Plus simplement nous pouvons définir l'efficacité comme « le rapport entre le résultat atteints par un système et les objectifs visés . De ce fait plus les résultats seront proches des objectifs visés plus le système sera efficace .On exprimera donc degré d'efficacité pour caractériser les performances d'un système »¹².

D'une manière plus brève nous pouvons résumer l'efficacité dans la formule suivante :

Efficacité = Résultat atteint / Objectifs visés.

2-2-2 L'efficience

par le mot efficience, on entend le rapport entre les biens ou les services produits , d'une part et les ressources utilisées pour les produire , d'autre part .Dans une opération basée sur l'efficience , pour un ensemble de ressources utilisés le produit obtenu est maximum, ou encore les moyens utilisés sont minimum c'est-à-dire que l'efficience correspond à la meilleur gestion possible des moyens , des capacités en relation avec les résultats.

L'efficience est « le rapport entre l'effort et les moyens totaux déployés dans une activité d'une part, et l'utilité réelle que les gens en tirent sous forme de valeur d'usage d'autre part »¹³.

¹¹ GRANSTED.(I) « Impasse industriel » Edition du seuil , 1980 p33

¹² BOISLANDELLE.(H.M) « Gestion des ressources humain dans la PME »Edition ECONOMICA ,1998 p139

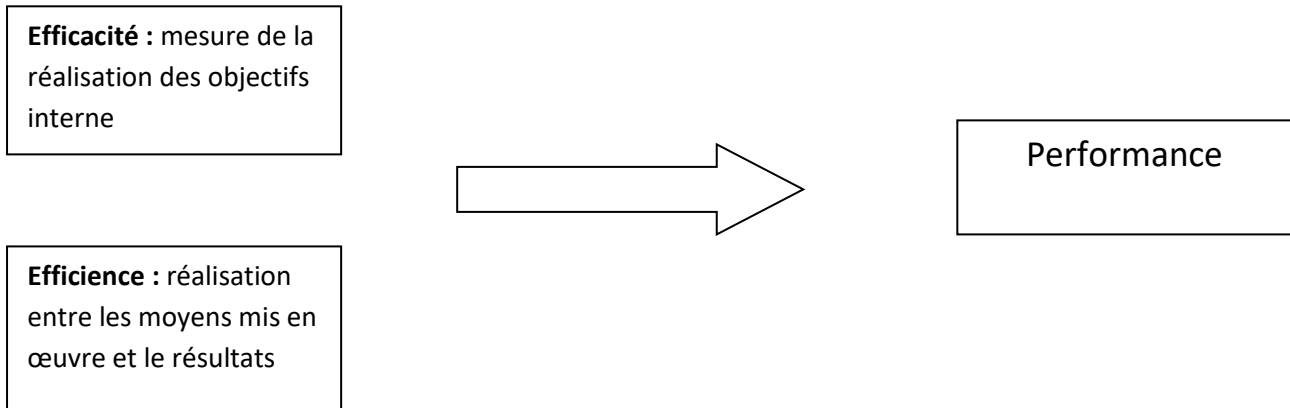
¹³ GRANSTED .(I) OP. cit p 33

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE LA MESURE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

Nous pouvons résumer l'efficacité dans la formule suivante.

Efficiencce = Résultats atteints / Moyens mis en œuvre.

Figure N°01 : Résultat d'efficacité, d'efficience de la performance.



Source : BESCOS.PL.ETAL , Contrôle de gestion et management , montch 4eme édition, paris 1997, p42.

2-2-3 La pertinence

La notion de pertinence reste très objective et difficile à mesurer, toutefois, on pourra admettre que la pertinence est la conformité des moyens et des actions mis en œuvre en vue d'atteindre un objectif donné .Autrement dit, être atteint efficacement et d'une manière efficience l'objectif fixé.

2-2-4 L'économie

Par l'économie, on entend les conditions dans les quelles on acquiert des ressources humaines et matérielles .Pour qu'une opération soit économique, l'acquisition des ressources doit être faite d'une qualité acceptable et au cout le plus bas possible.

On peut ajouter que la performance oblige à une vision globale interdépendante de tous les paramètres internes et externes, quantitatifs et qualitatifs, techniques et humains, physiques et financière de la gestion.

La performance = Efficacité +Efficience +Economie+Pertinence

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE LA MESURE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

2-3 Les objectifs de la mesure de la performance

La mesure de la performance des entreprises ne peut constituer une fin en soi , elle vise en effet une multitude d'objectifs et de buts qui se regroupent comme suit :

- Développer les produits innovants.
- Récompenser les performances individuelles.
- Améliorer les processus de fabrication et l'ambiance de travail.
- Réduire les couts de fabrication.
- Lancer de nouveaux produits et respecter les délais de livraison .
- Améliorer le traitement des réclamations.
- Développer la créativité du personnel.
- Identifier et évaluer les compétences clés.
- Consolider et développer les savoir-faire.

2-4 La performance financière

La performance financière est la capacité de l'organisation à faire du profit et d'être rentable .elle est évaluée à partir des documents comptables dont ils jouent un rôle important dans la détermination de la situation financière.

2-5 La notion de la performance financière

La performance financière est un indicateur de mesure de la réussite d'une institution en termes de rendement financière, saivant considéré comme un barème de référence que les investisseurs utilisent pour réaliser des enquêtes préalable ou évaluer le statut d'un investisseur.

2-6 Les indicateurs de la performance financière

Un indicateur est définie comme suit « Un indicateur de performance est une information devant aider un acteur, individuel ou collectif, à conduire le cours d'une action vers l'atteinte d'un objectifs ou devant lui permettre d'en évaluer le résultat ».¹⁴

¹⁴ LORINO. Philippe, « Méthode et pratique de la performance »Edition d'organisation, paris 2003, p130.

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE LA MESURE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

2-6-1 La rentabilité

La rentabilité est un indicateur qui représente la capacité d'une entreprise à réaliser des bénéfices à partir des moyens mis en œuvre .Il existe deux types de cette rentabilité d'entreprise.

a- La rentabilité économique

Est la rentabilité réalisée par une entreprise en utilisant les capitaux permanents(fond propre +les dettes) ou bien les ressources interne plus externes.

$$RE = \frac{\text{Résultat} + \text{Impôt et taxes} + \text{Charges financière}}{\text{Capitaux permanents}} \times 100$$

La rentabilité économique est utilisée par les dirigeants et les prêteurs pour évaluer et comparer la performance de l'activité.

b- La rentabilité financière et l'effet de levier financier

La rentabilité financière mesure la capacité de la société à rémunérer ses actionnaires .Elle se calcul en faisant le rapport du résultat obtenu lors de l'exercice sur les capitaux propres de la société.

$$RF = \frac{\text{Résultat net de l'exercice}}{\text{Capitaux propre}}$$

Si la rentabilité financière est supérieure à la rentabilité économique, alors nous disons que l'entreprise bénéficie d'un effet de levier.

$$\text{Effet de levier financier} = \frac{\text{Rentabilité financière}}{\text{Rentabilité économique}}$$

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE LA MESURE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

L'effet de levier, est l'indicateur positif ou négatif de l'endettement sur la rentabilité financière, l'analyse de cet effet de levier permet d'appréhender les effets des éléments qui composent la rentabilité des capitaux propres qui sont : la rentabilité économique nette de l'entreprise, du coût de financement par capitaux empruntés et du taux d'endettement. Elle permet de savoir si le financement par endettement a favorisé une amélioration de la rentabilité des capitaux propres de l'entreprise.

Si la rentabilité financière et la rentabilité économique sont inférieures à zéro cela veut dire qu'il y'a aucune rentabilité, et si elles sont comprises entre zéro et 5% la rentabilité est faible.

Si elles sont comprises entre 5% ET 10% c'est-à-dire la rentabilité est moyenne.

Enfin si la rentabilité financière et la rentabilité économique sont supérieures ou égales à 10% la rentabilité est satisfaisante.

c- Rentabilité commerciale

Il permet d'apprécier le dynamisme et l'efficacité de l'activité commerciale

$$RC = \text{Résultat net} / \text{chiffre d'affaire}$$

2-6-2 La Profitabilité

La profitabilité d'une entreprise et sa capacité à générer des profits à partir de ses ventes, elle compare le résultat net comptable (bénéfice ou perte) ou chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice comptable.

$$\text{Taux de profitabilité} = (\text{résultat net comptable} / \text{chiffre d'affaire}) * 100.$$

2-6-3 Auto financement et dividendes

Les acteurs de l'entreprise ont des attentes contradictoires, les salariés des conditions de travail confortables et les rémunérations élevées alors que les dirigeants et leurs associés souhaitent réaliser des bénéfices, malgré que toute augmentation de salaire corresponde à une baisse des profits ; la performance de l'entreprise ne peut être assurée sans la motivation des individus du travail, alors le dirigeant devra arbitrer entre les attentes des salariés et la volonté de réaliser des bénéfices.

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE DE LA MESURE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

Conclusion

Dans ce chapitre, nous a permis définir et comprendre les notion de base et les aspects théoriques de l'analyse financière, et définir l'ensemble des aspects de la performance qui considérée comme la concomitance de l'efficacité et l'efficience, et la mesure de la performance sont nécessaires.

En effet, pour mesurer la performance financière, l'entreprise utilise l'analyse financière comme outils de mesure de la performance financière.

Chapitre II : L'aspect théorique de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Introduction

L'entreprise d'assurance est une entité économique qui participe par sa valeur ajoutée à une économie nationale, dont elle représente aussi une source de financement.

L'assurance est un service qui fournit une prestation lors de la survenance d'un risque, la prestation, généralement financière, peut être destinée à un individu, une association ou une l'entreprise, en échange de la perception d'une cotisation ou prime.

Dans ce chapitre, nous allons mettre en évidence, tout d'abord, la notion sur l'assurance, puis les spécificités des états financière d'une compagnie d'assurance, nous focalisons sur les outils de performance financière.

Section 1 : Les notions de base de l'assurance

Les entreprises d'assurances sont classées parmi les institutions financières au même titre que les banques et les sociétés de financements leur rôle économique et social étant la transformation des risques individuels en risques collectifs.

Pour cela, les entreprise d'assurances doivent faire face à la profession qui consiste à maîtriser ces flux devant la diversité des intervenants dans les opération d'assurances à toutes les étapes de leurs dénouements.

1-1 Définition de l'assurance

L'assurance peut être définie : est une opération par laquelle une personne (l'assureur) s'engage à réaliser prestation, dans le cadre d'un contrat d'assurance, au profit d'un autre individu (l'assuré) lors de la survenance d'un risque et moyennant le paiement d'une cotisation ou d'une prime.

1-1-1 Définition générale de l'assurance

D'une manière générale l'assurance peut être défini comme une réunion de personnes qui, craignant l'arrivé d'un événement dommageable pour elles, se cotisent pour permettre à ceux qui seront frappé par cet événement, de faire face à ces conséquence¹.

¹François Couilbault, ConStant, Eliasheberg, Michel, Latrasse « Les grands principes de l'assurance »6em édition, paris : L'ARGUS ,2003 P49

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

1-1-2 Définition économique de l'assurance

L'assurance est un moyen de couvrir les conséquences financières des risques qui ne peuvent être éliminés par les mesures de prévention, comme les autres mesures de prévention, l'assurance a un coût proportionnel ou le montant des garanties prévues et qui se trouve nécessairement inclus dans celui des produits ou prestations vendues ou fournies par l'assuré.

1-1-3 Définition technique de l'assurance

« l'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré se fait permettre, moyennant une rémunération (la prime), pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation d'un risque, une prestation par une autre partie, l'assurance qui prend en charge un ensemble de risques, les compense conformément aux lois de la statistique »².

1-1-4 Définition juridique de l'assurance

L'assurance est un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, de fournir à l'assuré ou un tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat.

Toute opération d'assurance donne lieu à un contrat qui lie une société ou compagnie d'assurance dénommée l'assureur, à une personne qui est l'assuré ou souscripteur dans ce contrat, il précise que moyennant le paiement d'une rémunération appelée prime d'assurance ou, plus brièvement prime, le souscripteur, ou un tiers désigné par lui, recevra des prestations ou des indemnités en cas de réalisation d'un événement redouté appelé sinistre (accident, vol, maladie, décès...), à condition que cet événement se produise durant la période de validité du contrat³.

1-2 Les bases techniques de l'assurance

une opération d'assurance est un contrat d'assurance consistant à fournir une prestation financière ou de service lors de la survenance d'un risque au profit d'un assuré en échange du

²François, Couilbault, Constant Elias berg « Les grandes principes de l'assurance » 10^{ème} édition l'argus paris 2011. P57

³CHRISTIAN, Hess : « Méthodes actuarielles de l'assurance vie » édition .Economica ,2000 P10

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

paiement d'une prime périodique .Autrement dit , c'est une couverture financière de risque , une garantie financière contre les aléas de la vie quotidienne «(accident , vol , maladie etc.) Pour bien cerner et comprendre l'opération d'assurance il est utile de définir ses éléments et acteurs constitutifs

1-2-1 Les éléments d'une opération d'assurance

On distingue quatre éléments d'une opération d'assurance.

a- Le risque

Le terme « risque » nous amène vers l'appréhension du « danger ou un inconvénient possible »⁴, mais en matière d'assurance , cette formulation du bien à assuré constitue **selon Ali HASSID** « un événement future et incertain , il dépend seulement de hasard »⁵.

Le risque c'est un événement aléatoire et incertain par le fait et la date de sa survenance .Et pour que ce dernier soit assurable, il doit présenter certaines caractéristiques⁶.

- ✓ Le risque doit être future (l'événement ne doit pas être déjà réalisé).
- ✓ Le risque doit être aléatoire, c'est-à-dire qu'il dépend du hasard, (le risque incertain mais toujours probable).le problème de l'incertitude pose celui des aspects différents qu'elle peut prendre .Elle porter sur⁷.

La survenance même de événement mais quand cette survenance est certaine, l'événement qui surviendra ne peut être reconnu s'il s'agira de l'incendie ou du vol.

La date d'événement : la date du décès est méconnue.

- ✓ Sa réalisation doit être indépendante de la volonté des parties contractantes (si une des parties peut influencer sa réalisation, il ne constitue plus un risque assurable).

⁴LAROUSSE.AUGIC, « Petit LAROUSSE »éd,Librarie Larousse, paris 1972 P 395 .

⁵Ali HASSID « Introduction à l'étude de assurances » éd ENAL Alger 1988, P 84

⁶Jérôme, yratman, Massuel, « international de l'assurance » 2em édition, paris Edition ECONOMICA, 2005, P17

⁷Françoise CHAPUISAT, « Le droit des assurances »1 er édition presse universitaires de frances, paris, p 7

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

b-La prime ou cotisation

La prime peut être définie comme « la somme d'argent que doit verser l'assuré en contre partie de la garantie qui lui accorde l'assureur pour couvrir un risque »⁸. En d'autre partie, une prime qui représente un montant défini ou la valeur de vente de la garantie, accorde sur la base d'un taux de sinistralité de l'objet assuré et qui lui-même est établie ou préalable.

c-La prestation de l'assureur

La prestation est la somme d'argent que l'assureur a l'obligation de verser à l'assuré en cas de survenance d'un risque garanti. Il existe deux sortes de prestations.

- ✓ **Les indemnités** : qui sont déterminées après la survenance du sinistre, en fonction de son importance, ce type de prestation est pratiqué dans le cas des assurances de dommage (incendie d'un bâtiment).
- ✓ **Des prestations forfaitaire** : qui sont déterminées à la souscription du contrat avant la survenance du sinistre (par exemple assurance vie).

d- Compensation au sein de mutualité

La mutualité est « le principe de base de l'assurance selon lequel les cotisations modiques versées par chacun des membres d'un groupe de personnes (les assurés) sont utilisées et suffisent théoriquement à l'indemnisation de quelques-unes d'entre elles qui s'avèrent victimes de l'événement assuré ».

1-2-2 Les acteurs d'une opération d'assurance

C'est une opération d'assurance qui fait intervenir plusieurs personnes, un assureur, un assuré et éventuellement des tiers.⁹

a-L'assuré

Il s'agit d'une personne physique ou morale désignée ainsi dans les conditions particulières du contrat d'assurance.

⁸Ali HASSID, op, cit p 93

⁹ [http ; www, universalis,fr /enc yc lopede/ assurance économie – de l'assurance/L-le principe-de mutualisation](http://www.universalis.fr/encyclopedie/assurance-economie-de-l'assurance/L-le-principe-de-mutualisation)

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

b- Les souscripteurs

Il s'agit de la personne morale ou physique ayant la capacité de souscrire un contrat d'assurance (majeur sans protection ou mineur émancipé) .Sur le souscripteur repose l'obligation de déclarer la conformité du risque et le règlement de la cotisation, il peut agir pour le compte de ce qui il appartiendra¹⁰.

c- Le bénéficiaire

Le bénéficiaire est toute personne physique ou morale, ou profit de la quelle l'assurance a été souscrite, c'est-à-dire la personne recueillant le profit du contrat en cas de réalisation du risque.

d- Les tiers

Sont des personnes étrangères, n'ayant la qualité ni de souscripteur ni d'assuré, peuvent dans certains cas bénéficier de la prestation de l'assureur¹¹.

e- L'assureur

L'assureur est la personne qui s'engage, par un contrat d'assurance à indemniser un assuré cas de survenance d'un risque¹².

1-2-3 Les types d'assurances

Les assurances de biens sont basées sur le principe indemnitaire selon lequel l'assurance ne doit pas être une source d'enrichissement en d'autre termes, l'assurance doit remettre le bien de l'assuré dans sa situation avant sinistre.

Les assurances de responsabilité couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de l'assuré en raison des dommages causés à des tiers exemples : la RC du conducteur automobile, on distingue deux grandes catégories d'assurance qui sont les assurances dommages et les assurances de personne.

¹⁰REGINE, MARQUET. « Technique d'assurance » 2em édition, paris Édition Foucher, 2015 ,P 14

¹¹Agnés, Pimbert, « L'essentiel du droit d'assurance » 2em édition paris, édition Gualine p 45

¹²Jerome, Yeatman.Manuel, « international de l'assurance » 2eme édition paris édition Economica 2005P 376

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

1-2-3-1 Les assurances de dommages

Les assurances de dommages constituent une garantie de patrimoine de l'assuré dans ses composantes corporelles et incorporelles, dans le sens des assurances de choses et des assurances de responsabilité. Ces dernières sont fondées sur le principe indemnitaire selon lequel le bénéficiaire de l'assurance ne doit en aucun cas s'enrichir en recevant des indemnités supérieures à son préjudice¹³.

On distingue plusieurs types d'assurance dommages dont l'assurance automobile, l'assurance responsabilité civil et l'assurance de bien.

a- L'assurance des biens

Cette assurance est basée sur le principe indemnitaire selon lequel l'assurance ne doit pas être source d'enrichissement en d'autres termes l'assurance doit remettre le bien de l'assuré dans sa situation avant sinistre. Elle donne à l'assuré en cas de sinistre survenance du risque prévu dans le contrat, le droit à une indemnité qui ne peut dépasser le montant de la valeur de remplacement du bien assuré au moment du sinistre.¹⁴

b- La responsabilité civile

L'assurance de responsabilité a pour but de garantir les conséquences pécuniaire de la responsabilité incombant à l'assuré à la suite de dommage causé dont il est juridiquement responsable¹⁵.

Toute l'entreprise en activité et tout individu est exposé au risque mettant en aux leurs responsabilité, le fait de commercialiser des produits destinés à la consommation et contenant des défauts, peuvent causer des incidents de plus en moins intenses provoquant ainsi des litiges et des poursuites judiciaire couvert par la garantie défense et recours. D'autre exemple peuvent être formules tel que le cas des professions libérales (comptable, notaire, médecine), peuvent garantir à leurs clients ou patients, des indemnisations en cas d'actes délictueux ou d'erreur de manipulation.

¹³Yconne Lambert Faive, « Droit des assurances », Edition DOLLAZ, 10^{em} édition Lyon 1998, p45

¹⁴ L'article n° 30 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances

¹⁵ Yconne Lambert Faive, ibid p4

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

c- L'assurance automobile

L'assurance automobile est l'une des plus importante branche d'assurance (c'est la première activité de l'industrie des assurances dans la plupart des marchés) dans les société modernes vu que la circulation représente un risque de dommages corporels ou matériel .Elle est représentée par un contrat destiné à la couverture du risque automobile et se compose de plusieurs garanties telles que le vol , l'incendie, la responsabilité civil , le bis de glace et aussi certains produits connexes peuvent s'ajouter ou contrat initial comme la défense et recours contre les tiers.

1-2-3-2 Les assurances de personne

L'assurance de personne est une convention de prévoyance entre l'assuré ,et l'assureur, et par laquelle l'assureur s'oblige à verser au souscripteur ou bénéficiaire désigné une somme déterminé sous forme de capital ou une rente en cas de réalisation de l'événement prévu au contrat (art 60 de l'ordonnance 95 / 07)¹⁶

L'assurance de personne peut revêtir une forme individuelle on collective (art 62 De l'ordonnance 95 /07)¹⁷

Dans le cadre des assurances de personne, l'assureur verse à un bénéficiaire une prestation forfaitaire fixé lors de la conclusion du contrat (par exemple dans assurance sur la vie).¹⁸

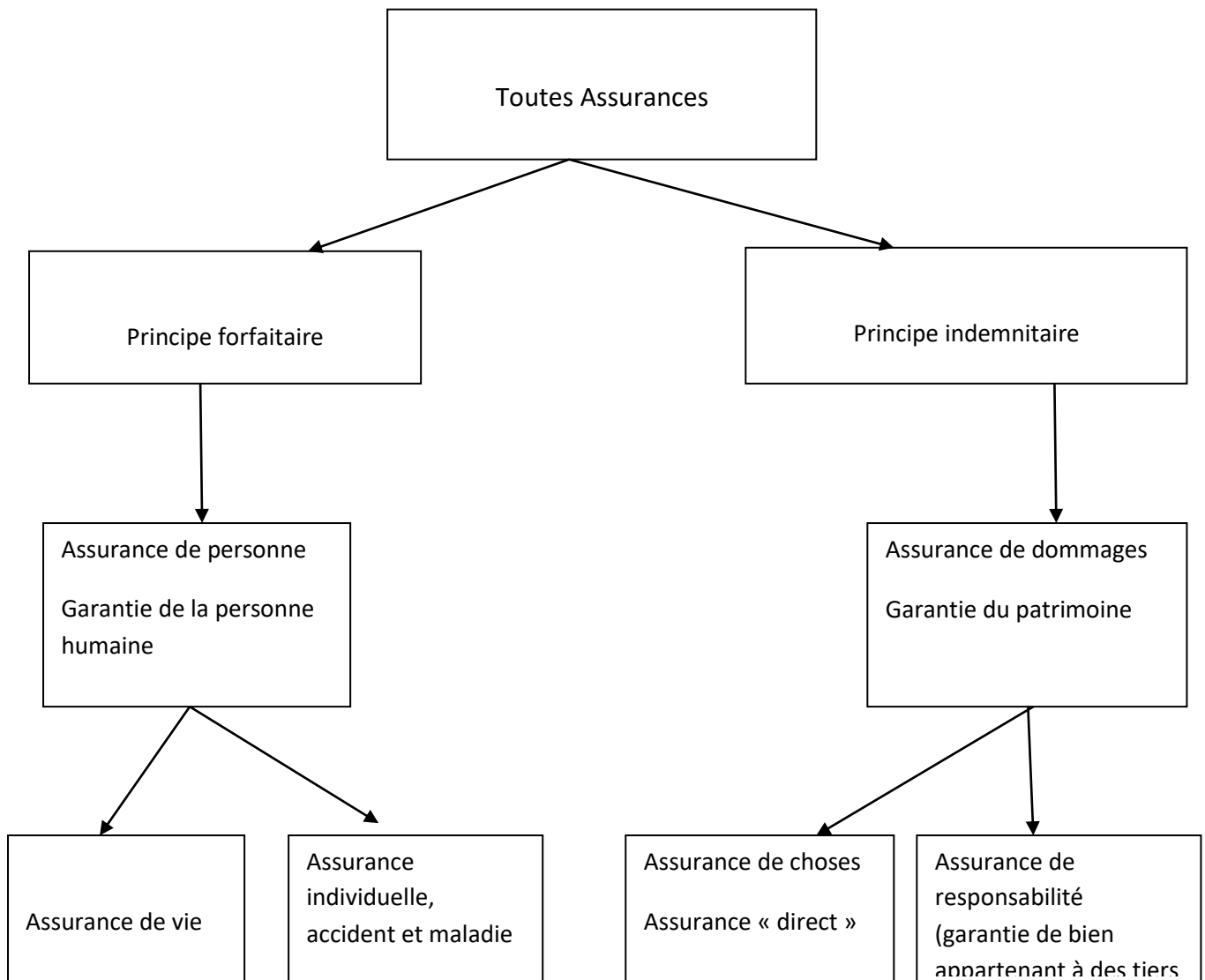
¹⁶ Art 60 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative au assurances .

¹⁷ Art 60 de l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 relative au assurances .

¹⁸Pierre-Henri DADE, Daniel HUET « les assurances de dommage aux bien de l'entreprise » éd l'argus, 1999 ,paris p7

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Figure N°03 : Les différentes branches de l'assurance



Source : F. Couilbault.C.Eliashberg.M, Lattrasse « Les grandes principes de l'assurance » 6em Editions L'ARGUS, 2003, P71.

1-2-4 La division de risque

Notamment à l'avènement de sinistres dont l'ampleur est considérable, l'assureur ne peut pas faire face étant donné, leur coût exorbitant dépassent la totalité des sommes collectées auprès des assurés

Pour ce faire, les compagnies d'assurance font recours à deux techniques de division (répartition) du risque, la coassurance et la réassurance Ces deux techniques sont indispensables et peuvent être mises en œuvre en même temps.

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

1-2-4-1 La coassurance

Est une précaution des sociétés d'assurance pour pouvoir indemniser l'assuré.

Peu de gens le savent mais il arrive que les sociétés d'assurance fassent appel à d'autres assureurs pour couvrir un assuré. Ce procédé s'appelle la coassurance.

Il s'agit généralement utilisé par les assureurs quand le risque est élevé et que le montant des biens à garantir est lui aussi important.

En somme, la coassurance consiste pour les assureurs à se partager le risque que présente l'assuré.

Pour un même risque, le partage est horizontal, entre plusieurs sociétés d'assurance, chacun étant garante de la seule partie qu'elle a acceptée de prendre en charge. Chaque société s'engage donc à prendre une quote-part (en pourcentage) du risque qu'elle décide de coassurer¹⁹.

1-2-4-2 La réassurance

La réassurance des sociétés d'assurances, parfois appelée assurance secondaire, celle-ci ne peut pas exister sans l'étape préliminaire du transfert de risque que représente l'assurance primaire. La réassurance fait partie du secteur de l'assurance de la finance en général²⁰.

1-2-5 Le contrat d'assurance

Un contrat est un accord de volonté entre plusieurs personnes les quels s'engagent à exécuter une prestation.

Le contrat d'assurance est un contrat de risque ou l'assuré cède un risque, par définition aléatoire à la compagnie d'assurance lorsque le contrat prévoit une franchise, l'assuré conserve une partie du risque. La compagnie d'assurance accepte le risque en échange de la prime²¹.

¹⁹Bisenius.Roland, « l'assurance du particulier, assurance de dommages », volume 1er, Edition, Luxembourg, promoculture, 2011 p29

²⁰ Bisenius Roland, Ibid, p30

²¹SADEK TEWFIK EL MAHFOUD « Le diagnostic de la rentabilité pour une compagnie d'assurance » mémoire de magistère en science commercial année 2010-2011

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

1-2-5-1 Les caractères généraux du contrat d'assurance

Le contrat d'assurance, tout en étant régi par le code civil à l'instar de autres contrats privés entre particuliers, revêt des attributs ou caractères propres les quels sont les suivants.

a- Le caractère synallagmatique

A l'image de deux entités physiques interagissant mutuellement d'une manière bilatérale, l'assureur et l'assuré ont des obligations interdépendante (réciproques). Ceci met en lumière un des aspects importantes du contrat d'assurance contrairement à un asservissement qui est d'essence, unilatérale (une seul partie s'oblige vis-à-vis de l'autre)²².

b- Le caractère consensuel

Veut signifie la naissance d'une entente, entre deux parties, laquelle se traduit par un mécanisme de l'échange d'une prime et d'un contenu c'est-à-dire le risque à couvrir²³.

Cependant la réglementation pour la validation du contrat est assurée par le législateur.

c- Le caractère aléatoire

Le caractère aléatoire fonde la validité du contrat d'assurance, ce caractère s'applique à l'objet même du contrat d'assurance, le risque garanti, seul un risque aléatoire peut faire l'objet d'une assurance.

d- Le caractère de bonne foi

La bonne foi de l'assuré est une condition de cinq ans, aussi son honnêteté ne doit pas être mise en doute.

L'assureur ne dispose d'aucune autre source d'information que celle de l'assuré lors de la souscription du contrat, souhaité de la part de ce dernier, une sincérité dans ses déclarations.

²²GOU.BEAUX. Gilles et VOIRIN pierre, « droit civil » Tomme I. 22Ed, LGDJ PARIS 1989 P324

²³Ormancey Lisa, juriste en droit des assurances, <http://www.juré.travail.com>, article générale. Assurance /id, p34

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Section 2 : Spécificités des états financiers des compagnies d'assurance

Les états financiers sont un ensemble de documents démontrant la situation financière de l'entreprise à un moment précis. Ils comprennent des données clés sur l'actif et le passif de l'entreprise, ainsi que sur ses revenus et ses dépenses.

Les états financiers à produire dans le cas d'une compagnie d'assurance sont identiques à ceux d'une société industrielle ou commerciale.

2-1 Le bilan

Le bilan représente la situation patrimoniale de l'entreprise à une date précise.

2-1-1 Définition de bilan

Le bilan peut donc être ainsi défini : « c'est un compte de synthèse donnant la situation à chaque fin d'exercice, des comptes définissant l'origine et l'usage des fonds à la disposition de l'entreprise (en d'autres termes : sa situation patrimoniale).¹

Selon PIGER PATRICK : « le bilan se présente comme un résumé de la situation financière ou patrimoniale d'une l'entreprise qui comprend à l'actif, tous les biens et créances dont elle est propriétaire, et au passif ses dettes. »²

En résumé, nous pouvons dire que le bilan représente une photographie de la situation financière de l'entreprise à un instant donné, ou l'actif répertorie tout ce que possède l'entreprise et le passif répertorie tout ce que doit l'entreprise.

2-1-2 Les spécificités du bilan dans les compagnies d'assurances

2-1-2-1 Actif du bilan

« L'actif d'une entreprise correspond à l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers, des créances et somme d'argent qu'elle possède »³.

¹BARUCH Philippe et MIRVAL, Gérard, « Comptabilité générale », France 1996 P 39.

²PIGER .P, « Gestion financière de l'entreprise », Edition Economica, Paris 1998, p22

³DISLE, Charlotte, MAESO, Robert, Michel, MEAV « Introductions à la comptabilité » Paris DUNOD , 2017, P81

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

L'actif représente l'ensemble des avoirs et créances de l'entreprise, il présente les emplois du patrimoine de l'entreprise. Les éléments sont en principe comptabilisés à leur valeur nette comptable, c'est-à-dire à leur valeur d'origine.

Le bilan comptable peut être présenté comme suit :

Tableaux N°01 : Présentation schématique d'actif du bilan comptable

Actif	Mt Brute	Mt Amort pro	Mt Net	n-1 net
Actif non courant : Ecart d'acquisition goodwill passif ou négatif Immobilisation incorporelles Immobilisation corporelles Terrains Bâtiments Immeuble de placement Autre immobilisation corporelles Immobilisation en concession Immobilisation en cours Immobilisation financière Titres mis en équivalence Autre participations et créances rattachées Autre titres immobilisés Prêts et autres actifs financiers non courants Impôt différé actif Fonds ou valeurs déposés auprès des cédents				
Total 1 Actif non courant				
Actif courant Provisions techniques d'assurance Part de la coassurance cédée Part de la réassurance cédée Créance et emplois assimilés Cessionnaire et cédant débiteurs Assuré et intermédiaire d'assurance débiteurs Impôts et assimilés Autre créance et emplois assimilés Disponibilité et assimilés Placement et autre actif financier courant Trésoreries				
Total 2 Actif courant				
Total Général Actif				

Source : schéma bilan (actif) selon SCF

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

a- Actif non courant (ANC)

Les actifs courants représentent les investissements à long terme d'une entreprise, dont la valeur totale ne sera pas réalisée au cours de l'exercice comptable. Il peut également s'agir d'éléments qui n'ont pas de valeur intrinsèque (tel que les actifs intangibles par exemples) ou d'actifs sans échéance fixe comme les biens immobiliers ou les terrains .

En plus des immeubles d'exploitation, il est constitué de :

Immeubles de placement destinés à générer des loyers ou valoriser le capital.

Immobilisation financière qui sont constitués principalement de :

- Les actions (titres de propriété) : elles représentent une fraction dans le capital rémunéré par des dividendes, elles sont valorisées à leur juste valeur.
- Les titres de participation.
- Autres placements en obligations (titres de créance) auprès des entreprises.
- Les prêts.

b-Actif courant (AC)

L'étude de l'actif courant permet de repérer :

- Les provisions techniques à la charge des réassureurs : il s'agit de la part des réassureurs dans les provisions techniques, ils viennent en diminution de l'engagement total de la compagnie
- Les créances, il s'agit des créances d'exploitation issues des contrats d'assurances, coassurance et de réassurance.
- Autres créances : acomptes au personnel, acomptes d'impôts.
- Les comptes financiers : trésorerie et équivalents de trésoreries.

2-1-2-2 Passif du bilan

Le passif représente « le ressource de l'entreprise lui permettant de disposer de son patrimoine économique et les obligations à son activité ».⁴

⁴DISLE, Charlotte, DIESEL, Emmanuel « Comptabilité et information financière » Paris, édition DUNOD, 2016 P36 .

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

Le bilan comptable peut être présenté comme suite :

Tableaux N° 02 : présentation schématique de passif du bilan comptable.

Passif	Mt N	Mt N-1
Capitaux propres Capital émis Capital non appelé Primes et réserve-réserve consolidées Ecart de réévaluations Ecart équivalences Résultat net-résultat net part du groupe Autres capitaux propres-rapport à nouveau Part de la société consolidant Part des minoritaires		
Total : capitaux propres		
Passif non courant Emprunts et dettes financière Impôts (différés et provisionnés) Impôts (différé et provisionné) Autres dettes non courantes Provision réglementées provisions et Produits constatés d'avances		
Passif non courant		
Passif courant Fonds de valeurs reçus des réassureurs Provisions techniques d'assurances Opération directes Acceptations dettes et comptes rattachés Cessionnaires et cédants créditeurs Assurés et intermédiaires d'assurances Créditeurs import crédit Autres dettes Trésorerie passif		
Passif courants		
Total général passif		

Source : Schéma bilan (passif) selon SCF

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

a- Passif non courant (PNC)

Le passif non courant regroupe tout ce que le business doit payer à une échéance supérieure à l'année fiscale. Le passif non courant regroupe l'ensemble des sommes à payer au cours des prochaines années.

b- Passif courant (PC)

Les passifs courants sont les obligations financières à court terme d'une entreprise qui sont dues dans un délai d'un an ou dans le cadre d'un cycle d'exploitation normal. Un cycle d'exploitation, également appelé cycle de conversion des liquidités.

2-2 Le compte du résultat (CR)

Le compte du résultat permet de connaître l'ensemble des charges et des produits au cours de l'exercice. La différence entre ces derniers permet à l'entreprise de dégager un résultat (bénéfice ou perte).

Le tableau des comptes de résultats s'établit à partir de la balance après inventaire ou du compte de résultat.⁵

2-2-1 Définition de compte de résultat

Selon BRIQUET Ferri « Le compte de résultat représente une synthèse de l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice (entre deux bilans). Il est structuré en trois parties qui reprennent les éléments liés à l'exploitation, les éléments liés aux aspects financiers et ceux provenant des phénomènes qui ne correspondent pas à l'activité normale de l'entreprise (les éléments exceptionnels). Tout comme dans le bilan, ces éléments sont dissociés en deux groupes, ceux ayant un caractère de ressources, que l'on nomme les produits et ceux qui ayant un caractère d'emplois que l'on nomme charges »⁶.

En résumé, nous pouvons dire que le compte de résultat est un document comptable synthétisant l'ensemble des charges et des produits d'une l'entreprise pour une année (exercice comptable) ; faisant partie des états financiers et ayant pour fonction d'indiquer le

⁵N. LOTMANI « Introduction à l'analyse financière », édition, bleues, p 18

⁶BRIQUET Ferri, « Les plans de financement » Edition Economica, Paris 1997 ? P7 .

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

résultat net, c'est-à-dire la variation de patrimoine que l'entreprise a gagné (bénéfice) ou a perdu (perte) au cours de cette période, lequel s'inscrit au bilan.

Le compte de résultat fait partie des comptes annuels, il regroupe les produits et les charges de l'exercice indépendamment de leur date d'encaissement ou de paiement, il est établi à partir des soldes des comptes de gestion qui sont :

Classe 06 : compte des charges

Classe 07 : compte des produits

Le compte de résultat détermine le résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) par différence entre les produits et les charges.

2-2-2 Présentation du compte du résultat (CR)

Le compte de résultat d'une compagnie d'assurance se présente de la manière suivante :

Tableau N° 03 : compte de résultat

Désignation	Opération brutes	Cession et rétrocession	Opération nettes N	Opération nettes N-1
Primes émises / op directes	+	-		
Primes acceptées	+			
Primes émises reportées	-	-		
Primes acceptées reportées	-			
I- Primes acquises à l'exercice				
Prestation/ op directes	-			
Prestation sur acceptations	-			
II- Prestation de l'exercice				
Commissions reçues en réassurance				
Commissions versées en réassurance				
III- Commissions de réassurance				
Subvention d'exploitation d'assurance				
IV- Marge d'assurance nette	I-II (+) / (-) III			

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

V- Résultat technique opérationnel				
Services extérieurs et autres consommations	-			
Charges du personnel	-			
Impôts taxes et versements assimilés	-			
Production immobilisées	+			
Autres produits opérationnels	+			
Autres charges opérationnels	-			
Dotation aux amortissements provisions et pertes de valeur	-			
Reprise sur perte de valeur et provisions	+			
VI- Résultat financière				
VII- Résultat ordinaire avant impôts V+VI				
Produits financière	+			
Charges financière	-			
VI- Résultat financière				
VII- Résultat ordinaire avant impôts V+VI				
Impôts exigible /résultat ordinaire				
25				
Impôts différé / résultat ordinaire				
Total des produits ordinaires				
Total des charges ordinaires				
VIII- Résultat net des opérations ordinaires				
Eléments extraordinaires (produits)				
Eléments extraordinaire (charges)				
IX- Résultat extraordinaires				
X- Résultat net de l'exercice				

Source : Schéma bilan(CR) selon le SCF

2-2-3 La structure du CR

a- Les primes acquis à l'exercice (PA)

Les primes sont comptabilisées hors taxes.

Les primes acquises correspondent à la proportion des primes émises ayant été acquise au cours de la période comptable. Les primes émises couvrent la période indiquée dans la

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

police d'assurance. La différence entre les primes émises et les primes acquises est une somme provisionnée qui figure dans les réserves pour les primes non acquises, ces montants sont traités comme des actifs appartenant aux assurés. Les concepts des primes acquises en comptabilité des assurances concorde avec le principe d'enregistrement sur la base des droits constatés dans les comptes nationaux.

Primes acquises à l'exercice = primes émises sur opérations directes + primes acceptées – primes émises reportées – prime acceptées reportées.

b- Prestation (sinistre) de l'exercice

Prestation (sinistre) de l'exercice = prestations sur opérations directes et prestations sur acceptations.

c- Commissions de réassurance

Commissions de réassurance = commissions reçues en réassurance – commissions versées en réassurances.

d- Subvention d'exploitation d'assurance

Sont destinées à compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation, ou à faire face à des charges d'exploitation.

e- Marge d'assurance nette (MAN)

Marge d'assurance nette = prime acquise à l'exercice – prestation de l'exercice + commission

Résultat technique opérationnel (RTO) = marge d'assurance nette – services extérieurs et autres consommations – charge de personnel – impôts, taxes et versements assimilés + autres produits opérationnels – autres charges opérationnelles – dotation aux amortissements provisions et pertes valeur + reprise sur perte de valeur et provision.

g- Résultat financière (RF)

Résultat financière = produits financiers – charges financières

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

h- Résultat ordinaire avant impôts (ROAI)

C'est la somme algébrique de résultat technique opérationnel (RTO) et résultat financière (RF).

Résultat ordinaire avant impôts = résultat technique opérationnel + résultat financière.

I- Résultat net du résultat ordinaire

Résultat net des résultats ordinaires = total des produits ordinaires – total des charges ordinaires.

Le résultat extraordinaire résulte de produits et charges correspondants à des événements ou à des transactions clairement distinctes de l'activité ordinaire de l'entreprise et présentant un caractère exceptionnel.

Résultat extraordinaire = éléments extraordinaires (produit) à (préciser) – éléments extraordinaires (charge) à (préciser).

J- Résultat net l'exercice

Il est égal à la différence entre le total des produits et le total des charges de cet exercice. Il correspond à un bénéfice (ou profit) en cas d'excédent des produits sur les charges et à une perte dans le cas contraire.

2-2-4 Les spécificités des comptes de résultat des compagnies d'assurance

a-La marge d'assurance nette

C'est le poste le plus important car il dégage la valeur ajoutée du cycle technique, elle représente l'excédent des primes sur les prestations (sinistre). Sert à rémunérer les différents facteurs qui interviennent dans l'activité personnelle.

CHAPITRE II : L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE.

b-Résultat issu de l'activité technique : émission des primes et règlement des prestations (sinistre)

Le résultat technique opérationnel est le résultat dégagé des primes acquises, diminué des prestations, des charges de fonctionnement et des dotations aux provisions et amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles.

c-Résultat issu de l'activité financière : le résultat financière ou le résultat de placement

Le résultat financière est dégagé suivants : les revenue financière, dividendes et intérêts générés des placements, majorés des plus-values latentes issu des cessions des actif financière diminués des charges financière et des moins-values d'évaluation et de cession.

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Section 03 : les outils de la performance financière

L'analyse financière permet de repérer les forces et les faiblesses d'une entreprise et les exploiter au mieux afin de maintenir sa stabilité et d'apprécier sa performance et sa solidité financière. La mesure de la performance financière de l'entreprise se détermine de quatre instruments, FR, BFR TR et les méthodes des ratios.

3-1 L'analyse de l'équilibre financière

« L'équilibre financier résulte de la confrontation entre la liquidité des actifs qui détermine les flux des recettes futures, et l'exigibilité de l'endettement qui détermine les flux des dépenses futures. L'équilibre financière n'est pas défini par le seul équilibre entre le capital économique détenu (les actifs) et les moyens de financement mis en œuvre mais par la structure de chacun d'eux »¹.

L'équilibre financière minimum est lié à la solvabilité de l'entreprise. Selon cette règle, il doit exister un équilibre minimum entre la durée de vie d'un actif et la durée de la ressource de financement correspondant.

L'analyse de l'équilibre financier d'une entreprise doit s'intéresser à trois indicateurs essentiels qui sont : Le fonds de roulement, le besoin de fonds de roulement et la trésorerie nette.

3-1-1 Le fond de roulement (FR)

3-1-1-1 Définition de fond de roulement

Selon PEYRARD Josette : « Le fonds de roulement constitue une marge de sécurité pour l'entreprise, c'est la partie des fonds à long terme qui financent des actifs »².

FRNG

Selon GRANGUILLOT Béatrice, Frances : « Le fonds de roulement net global représente une ressource durable ou structurelle mis à la disposition de l'entreprise pour financier des besoins du cycle d'exploitation ayant un caractère permanent »³.

¹ CONSO. P « La gestion financière de l'entreprise » Ed Dunod, Paris p86

² PEYRARD Josette « Gestion financier », 1^{er} édition Gestion, 1990 P 44

³ GRANGUILLOT B Béatrice, Frances, « L'essentiel de l'analyse financière » 12^{ème} édition 2014 P 107

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

3-1-1-2 Calcul du fond de roulement

Figure N°03 : Le fond de roulement net

Actif Immobilisé nets	Capitaux permanentFRN
Actif circulants	Dettes à court terme

Source : COHENE « Analyse financier » 6 eme édition Economica, paris,2006 .P 249

Compte tenu de l'égalité du bilan, le fonds de roulement liquidité peut se calculer par deux méthodes différentes :

- **Par le haut du bilan** ⁴

Ce premier mode de calcul constitue la traduction de l'équilibre financière classique :

L'actif à plus d'un an doit être financier par des capitaux permanents.

$$\text{Fonds de roulement} = \text{capitaux propre} + \text{DLMT} - \text{valeurs immobilisées}$$

Source :COHEN .E « Analyse financière » 6 eme éditions, Ed Economica , 2006 ,p 249

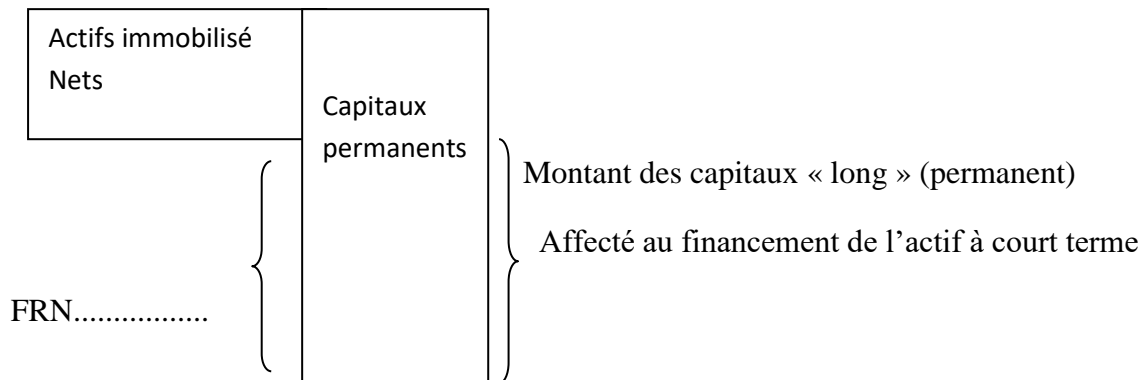
Le fond de roulement net représente l'excédent des capitaux permanents sur l'actif immobilisé, il constitue donc une enveloppe de capitaux permanents destinés à financier non seulement les actifs durables, mais aussi une perte des actifs circulants.

$$\text{FRN} = (\text{capitaux permanents} - \text{actif immobilisé VI})$$

⁴ CONSO pierre, « La gestion financière de l'entreprise » Edition Dunod, paris 1983 P 190

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Figure N°04 : Fonds de roulement net par le haut du bilan



Source : COHENE.E « Analyse financière » 6^{eme} édition, EdEconomica , paris , 2006 ,p 250

- **Par le bas du bilan**

Le fonds de roulement net représente l'excédent de l'actif circulant sur les dettes exigibles à court terme, ou bien c'est la partie de l'actif courant qui n'est pas financée par le passif courant .

$$\text{Fonds de roulement} = \text{Actif circulant (AC)} - \text{passif circulant (PC)}$$

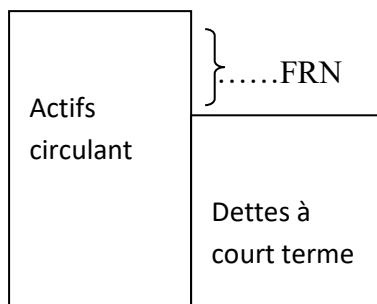
Ou :

$$\text{FRN} = (\text{VE} + \text{VR} + \text{VD}) - \text{DCT dette à court terme}$$

Cette approche dite par le bas du bilan permet de calculer la part de l'actif circulant qui n'est pas financée par le passif circulant.

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Figure N°05 :Fond de roulement net par le bas du bilan



Source : COHEN.E « Analyse financière » 6 eme édition Ed , Economica ,paris 2006 P250.

3-1-1-3 Les différentes situations de fond de roulement

✓ **Fond de roulement = 0 :**

Cette situation exprime un équilibre minimum .Elle est théoriquement idéal, mais en pratique, c'est une situation délicate, car il ya toujours des perturbations.

✓ **Fond de roulement positif :**

Cela signifie que l'actif circulant (à moins d'un an) est supérieur aux dettes à court terme (DCT) .En d'autre termes la réalisation de l'actif à moins d'un an permet de couvrir les dettes à moins d'un an.

Ainsi le fonds de roulement représente pour l'entreprise une marge de sécurité pour faire face aux risques, et l'entreprise a un équilibre financière à long et court terme. Il ya un excédent de capitaux stables pour financier l'actif circulant.

✓ **Fonds de roulement négatif**

Lorsque le fonds de roulement est négatif cela signifie que les capitaux à long terme ne permettent pas de financier la totalité de l'actif à plus d'un an (raisonnement par le haut du bilan) .Autrement dit, l'actif disponible à moins d'un ans est insuffisant pour honorer les dettes à moins d'un an ,cette situation traduit un déséquilibre financier .Les liquidités ne couvrent pas les exigibilités .Des difficultés de trésorerie sont envisageables et donc , l'entreprise a un besoin en fonds de roulement .

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

3-1-2 Le besoin de fonds de roulement (BFR)

3-1-2-1 Définition

« Le besoin en fond de roulement est lié directement aux valeurs d'exploitation aux valeurs réalisables et aux dettes à court terme .Nous pouvons dire que c'est la part des actifs circulants dont le financement n'est pas assuré par les passifs circulants .Ce financement se trouve ,par suite, à la charge de l'entreprise ,par le biais de son fond de roulement .⁵

« Les opérations d'exploitation entraînent le formation de besoins de financement, mais elles permettent aussi la constitution de moyens de financement .La confrontation globale de ces besoins et de ces moyens de financement permet de dégager un besoin de financement induit par le cycle d'exploitation ou besoin en fonds de roulement »⁶

En résumer, le BFR peut être défini comme le niveau de ressources financière nécessaire au financement du cycle d'exploitation de l'entreprise, ce besoin résulte des décalages dans le temps du cycle d'exploitation (achat, transformation et vente) et du cycle financière (encaissement, décaissement) de l'entreprise.

3-1-2-2 Mode de calcul du besoin en fond de roulement

Il se calcul par deux méthodes différentes :

- **La première méthode**

$$\text{BFR} = (\text{Valeur d'exploitation} + \text{valeurs réalisables}) - (\text{Dettes à court terme} - \text{dettes financière})$$

- **La deuxième méthode**

$$\text{BFR} = (\text{Actif circulant} - \text{valeur disponible}) - (\text{Dettes à court terme} - \text{dettes financière})$$

⁵ BOUYAKOUB Farouk, L'entreprise et le financement bancaire ; édition Casbah, Algérie, 2000, p 175

⁶ COHEN Elie, « Gestion financière de l'entreprise et développement financière »EditionEdicef , vanves, 1991 ,P 131

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

3-1-2-3 Interprétation du besoin en fond de roulement :

✓ **Besoin en fonds de roulements positif : 0**

Valeurs réalisable + valeurs d'exploitation - Dettes à court

Dans ce cas, les emplois d'exploitation sont supérieurs aux ressources d'exploitation, le solde positif obtenu indique le financement des besoins qui restent à la charge de l'entreprise qu'elle pourra combler grâce à son fonds de roulement s'il est positif ou par un concours bancaire.

✓ **Besoin en fonds de roulement négatif : BFR 0**

Valeur d'exploitation + valeurs réalisable - Dette à court

Ceci voudrait simplement dire que les ressources d'exploitation sont inférieure aux emplois d'exploitation, ce qui signifie que l'exploitation apporte plus des ressources de financement à l'entreprise, il s'agit d'un BFR négatif, où il ya dégagement des ressources dans l'entreprise.

Cette dernières n'a pas des besoins à couvrir.

✓ **Besoin en fonds de roulement nul : BFR=0**

Valeurs d'exploitation + valeurs réalisables = Dette à court

Il s'agit d'un cas très exceptionnel ou les besoins d'exploitation sont intégralement couverts par les ressources d'exploitation. Il n'ya donc pas de besoin généré par l'activité, moins encore des ressources de financement dégagées

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

3-1-3 La trésorerie nette (TN)

3-1-3-1 Définition de la trésorerie nette

« La trésorerie de l'entreprise est la différence entre la somme des ressources dont dispose de l'entreprise et la somme des besoins à couvrir »⁷

3-1-3-2 Calcul de trésorerie

La trésorerie peut se calculer selon deux méthodes :

- **La première méthode**

La trésorerie est la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement⁸

$$\text{TN} = \text{Fonds de roulement} - \text{Besoin de fonds de roulement}$$

- **La deuxième méthode**

La trésorerie est la différence entre les valeurs disponibilité et les dettes financière à court terme.⁹

3-1-3-3 L'interprétation de la trésorerie

❖ **Si le TN < 0 C'est-à-dire FRN < BFR donc la trésorerie est positif :**

L'équilibre financière est atteint, les valeurs disponibles dépassent les dettes à court terme. Il ya donc solvabilité et sécurité, ce pendant si la trésorerie positive est excessif, cela consistera en une trésorerie improductive, oisive.

⁷ BOUYAKOUB Farouk, « L'entreprise et le financement bancaire », édition casbah Algérie , 2000.P 175

⁸ COLASSE Bernard, « Gestion financière de l'entreprise » 3eme « édition, paris 1993, p 78

⁹LOTMANI .N « Analyse financier » Edition page bleues alger 2003 ,p3

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

❖ Si le $TN < 0$ c'est-à-dire $FRN < BFR$ donc la trésorerie est négative

Les BFR sont continuellement $> FR$, il n'ya pas de trésorerie oisive mais risque de dépendance financière à l'égard des banque, c'est une situation couteuse, c'est une situation de découvert chronique.

❖ Si le $TN = 0$ c'est-à-dire $FRN = BFR$ donc la trésorerie est nulle

L'équilibre financière est atteint de manière parfaite, cette pratique de « trésorerie zéro » protège l'entreprise d'un part contre le risque de dépendance à l'égard des banquiers prêteurs à court terme et d'autre part contre le risque de de maintien d'un trésorerie oisive.

3-2 L'analyse par la m méthode des ratios

L'analyse financière par la méthode des ratios permet au responsable financier de suivre et de mesurer l'évolution des performances économique et financière ainsi que des structures de l'entreprise, et de situer l'image qu'elle offre aux tiers intéressés.

3-2-1 Définition d'un ratio

« Un ratio est un rapport entre deux quantités variables entre lesquelles existe une relation logique de nature économique ou financier .Sans ce lien logique, un ratio est un simple chiffre inexploitable dans le diagnostic financier »¹⁰ .

« Un ratio peut être défini comme est un rapport entre deux grandeurs caractéristiques de l'activité de l'entreprise, de sa situation économique ou de ses performances .En lui-même un ratio n'as pas de signification .Toute fois, il faut le comparer à des références sectorielles et suivre son évolution dans le temps »¹¹ .

3-2-2 Utilité des ratios

Les ratios peuvent être utilisés dans le but de mieux suivre l'évolution économique de l'entreprise. La méthode des ratios est surtout, un moyen d'assurer une étude comparative

¹⁰ Herbert de la Bruslerie, « Analyse financière » Edition DUNOD ,4 eme Edition, paris 2010 P190

¹¹ Akim. A Tairon « Analyse et décision financière »EditionHarmattion 2007, p50

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

dans la mesure ou un ratio en lui-même ne signifie rien et que c'est la comparaison dans le temps et ou dans l'espace est instructive .Par conséquent les ratios être utilisés pour :

- Effectuer des comparaisons dans le temps : On calcule une série chronologique de ratios
- Effectuer des comparaisons dans l'espace : Les ratios de l'entreprise sont comparés aux ratios des entreprises du même secteur d'activité.

3-3-1 Les différentes catégories de ratio

Ce sont les ratios concernant le portefeuille de l'assureur, ils sont composés de :

a- Le taux de croissance des affaires nouvelles :

$$= \text{nombre d'affaire nouvelle année N} / \text{Nombre d'affaires nouvelles année N-1}$$

Ce ratio traite le dynamisme des réseaux de rétribution et permet de mesurer l'impact des opérations commerciales, il est préférable de l'utiliser séparément par branche afin de permettre l'analyse de la performance de chacun.

b- Le taux de résiliation (TR)

$$\text{TR} = \text{nombre de résiliation} / \text{Le portefeuille 1/1/N}$$

Il s'agit d'un ratio très utilisé qui se calcule sur la base interne de l'entreprise.

c- Le taux de croissance du portefeuille

$$= \text{Nombre du contrat en portefeuille 31/12/N} / \text{Nombre du contrat en portefeuille 31.12.N-1}$$

Ce ratio mesure la croissance du portefeuille en nombre de contrats, elle explique d'une part, par le nombre d'affaires nouvelles et d'une autre part le nombre de résiliations.

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

d- Le taux de croissance des primes

Ce ratio peut se calculer soit sur la base des primes émise soit sur la base des primes acquise

➤ Sur la base prime émise

$$= \text{Prime émise N} / \text{Prime émise N-1}$$

➤ Sur la base des primes acquise

$$= \text{Prime acquise N (prime émise – PE à reporter)} / \text{Prime N-1 (prime E – PE à reporter)}$$

e- Le taux de rétentions des primes

$$= \text{Primes émise Nette} / \text{Prime émise brute}$$

$$= \text{Prime émise nette} = \text{Prime émise brute} - \text{Cession en réassurance}$$

Ce ratio traduit la politique de la compagnie en nature de réassurance .On effet un ratio de 100 % signifie qu'ont une cession en réassurance à été effectué .Un ratio égale 0 signifie tous le portefeuille de activité à été cédé en réassurance.

3-3-2 Les ratios technique

Sont des indicateurs qui expriment la performance et la rentabilité de l'activité technique (sinistre, prime) qui sont :

a- Le ratio de sinistralité

$$= \text{Charge sinistre N} / \text{Prime acquise N}$$

Le taux de sinistre de l'entreprise est calculé à travers un rapport entre les sinistres et les prime acquise de l'entreprise.¹²

¹² Mr SADEK TEWFIK EL MAHFOUD « Le diagnostic de la rentabilité pour une compagnie d'assurance » mémoire de magister science commerciales ,Année 2010-2011

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Ce ratio est très utilisé en assurance, et elle reflète la proportion de la charge sinistre rapportée prime acquise.

Charge sinistre = Les sinistre payés + provision pour les sinistre à payé – la part des réassureurs dans les sinistres à payé +les recours payé – recoure encaissée.

b- Le ratio des frais de gestion

= Frais de gestion / Prime acquise

Ce ratio traduit la proportion (coute part) différentes charge de gestion par rapport au prime acquise, son objectif étant toujours de réduire.

c- Le ratio combiné

= Charge sinistre + frais de gestion / Le primes acquises.

Le ratio combiné et le ratio de référence pour jugé de la qualité, de la gestion technique .Si 'il est supérieur à 100, il signifie que la rentabilité globale de l'entreprise dépend autant, sinon plus, de la qualité de ses placements qui de la qualité de son portefeuille d'assurés.¹³

d- Le cout moyen du sinistre

Il permet de centraliser tous les couts autour d'un seul cout qui est la moyenne. Le cout moyen permet de définir la prime brute ou la tarification.

= Total règlement année N / Nombre dossier sinistre réglés + classé Sant suite

¹³Mr SADEK TEWFIL EL MAHFOUD « le diagnostic de la rentabilité pour une compagnie d'assurance » mémoire de magister science commercial année 2010-2011

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

e- La cadence de règlement

C'est un indicateur de performance de gestion, il mesure le rythme de règlement des dossiers sinistres, elle est calculé de deux manière.

Cadence de règlement sans le stock initial

$$= (\text{Dossiers réglés} + \text{classés sans suite}) / (\text{Dossiers déclarés} + \text{repris})$$

Ou

A partir du stock initial (stock du début de l'année)

$$= (\text{Dossiers réglés} + \text{dossiers classés sans suite}) / (\text{Stock initial} + \text{dossiers déclarés} + \text{les repris})$$

3-3-4 Les ratios à partir du bilan

Sont appelés ratios de structure financière qui permettent essentiellement de mesurer la part de la dette (passif) utilisée dans le financement de l'actif ainsi que la capacité de l'entreprise à faire face à ses frais financière ou intérêts ,ces ratios intéressent bien sur tous les créanciers (à court et long termes),mais ainsi les actionnaires, pour des raison apposées .En d'autres termes ,ils étudient la façon dans est financé l'actif ainsi que la sécurité des créanciers. Ils rapportent un élément du bilan à un autre élément du bilan de même type (actif ou passif).

3-3-4-1 Ratio de liquidité générale

Ces ratios permettent de vérifier que l'entreprise dispose de suffisamment d'actifs à court terme pour assurer le paiement des dettes à court terme.

$$\text{Liquidité générale} = \text{Actif circulant} / \text{Dettes à court terme} * 100$$

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant ses actifs à court terme .Ce ratio être supérieur à 100%

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

3-3-4-2 Ratio de rentabilité ou de profitabilité

Les ratios de rentabilité contribuent à évaluer les résultats de l'entreprise en rapprochant sa capacité bénéficiaire à des grandeurs significatives provenant notamment du bilan, du compte de résultat.

a- Ratio de rentabilité financière des capitaux propres (RRFCP)

c'est le rapport dégagé pour l'actionnaire (le résultat net) et l'investissement de l'actionnaire (les capitaux propre), exprime la rentabilité pour l'actionnaire de son investissement dans la société¹⁴

$$\text{RRFCP} = \text{Résultat net} / \text{Capitaux propre}$$

Ce ratio exprime la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices et à rémunérer les actionnaires soit sous forme de dividendes, soit sous forme d'affectation aux réserves.

b- Ratio de rentabilité du capital

Les ratios de rentabilité de l'activité sont complétés par les ratios de rentabilité de capitaux qui rapprochement un élément de résultat et un élément de moyen mis en œuvre appelé « capital investi ».

$$\text{RC} = \text{Résultat net} / \text{Capital social}$$

c- Ratio de rentabilité économique

Ces ratios visent à exprimer la rentabilité de l'ensemble des actifs, c'est-à-dire l'intégralité des moyens mes en œuvre pour assurer l'activité de l'entreprise. Le résultat obtenu indique la performance de l'entreprise à partir des opérations d'exploitation.¹⁵

¹⁴ MELYON.G « Gestion financière » 4eme édition, ed Bréal 2004,p 167 ;

¹⁵ MELYON.G Ibid p167

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

3-3-4-3 Les ratio de la capacité de financement

a- Ratio de l'endettement

Ce ratio mesure le taux de financement par l'environnement externe, c'est-à-dire les tiers par rapport au financement de l'entreprise par ces propres moyens (les capitaux des investisseurs).

$$\text{Ratio de l'endettement} = \text{Dettes à plus d'un an} / \text{Capitaux propre}$$

b- Ratio de solvabilité ou d'autonomie financière

Il a la même signification que le ratio d'endettement mais changeant de sens par rapport à son résultat

$$\text{Solvabilité d'autonomie} = \text{Fond propres} / \text{Les dettes à long terme}$$

c- Ratio financement par le biais de la réassurance

Provision technique à la charge des réassureurs (actif) / Provision technique opérations directes (passif).

Il est toujours < 1, il explique le recours des compagnies d'assurances à la technique de réassurance c'est-à-dire le financement à travers la réassurance.

3-3-4 Les ratios à partir des comptes de résultat

a-La croissance des primes émises au acquise

➤ Prime émise

$$= \text{Prime émises année(N)} - \text{Prime émise (N-1)} / \text{Prime émise (N-1)}$$

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

➤ Prime acquise

$$= \text{prime acquise année (N)} - \text{Prime acquise année (N-1)} / \text{Prime acquise (N-1)}$$

Prime émise = Prime acquise, l'orsque il s'agit des contrats dont l'échéance est au 31/12

a- Taux de croissance de la marge d'assurance nette

$$= \text{Marge d'assurance nette (N)} - \text{Marge d'assurance nette (N-1)} / \text{Marge d'assurance nette}$$

Ce ratio exprime l'évolution de la marge d'assurance nette par année.

b- Ratio de la marge bénéficiaire (profitabilité)

$$= \text{Résultat net} / \text{Chiffres d'affaires}$$

Ce ratio permet de dégager l'excédent du chiffre d'affaires après déduction de toutes les charge techniques, charge financière, les charge financière.

En effet, pour refléter la vraie profitabilité, au numérateur il ne faut prendre que le résultat technique opérationnel c'est-à-dire hors le résultat financière.

c- Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette

$$= \text{Résultat technique opérationnel} / \text{Marge d'assurance nette}$$

Cette ration mesure l'excédent de la marge d'assurance nette sur les charges rémunérées par cette dernière (charge de fonctionnement + dotations).

d- Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration

$$= \text{Marge d'assurance nette} / \text{Chiffre d'affaires}$$

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Ou le chiffre d'affaires = primes émises + couts de police

Cette ration mesure l'intégration de l'entreprise dans le processus de production ainsi que le poids des prestations dans les primes émises.

e- Taux de marge d'assurance nette

$$= \text{Marge d'assurance nette} / \text{Primes acquises}$$

Ce ratio mesure l'excédent des primes acquises sur les prestations.

g-Les ratios de l'activité financière

g-1 Le taux de croissance du résultat financière

$$= \text{Résultat financier(N)} - \text{Résultat financier (N-1)} / \text{Résultat financier (N-1)}$$

Ce ratio mesure la croissance du résultat financière d'une année à une autre.

g-2 La rentabilité des primes émise

$$= \text{Résultat financière N} / \text{Primes émises ou acquise N}$$

Ce ratio mesure la contribution des primes acquise sur le résultat financière.

g-3 Le ratio du taux de résultat financière

➤ Par rapport aux produits financière ¹⁶

$$= \text{Résultat financière} / \text{Produits financière}$$

Ce ratio mesure le taux des produits financier dans le résultat financière.

¹⁶ EYROLLES. Jean Lochard, Les ration qui comptent, 2eme éd , Edition d'organisation – troisième tirage ,2008 ? p 73

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

➤ Par rapport au résultat avant impôt

$$= \text{Résultat financière} / \text{Résultat ordinaire avant impôt}$$

Ce ratio mesure la contribution de l'activité financière des compagnies d'assurance dans la création de la valeur, c'est à dire sa rentabilité.

h- Ratios de productivités

h-1 Le ratio de productivité de l'actif

$$= \text{Chiffres d'affaires} / \text{Total actif}$$

Ce ratio mesure la capacité d'un moyen (l'actif) mis en œuvre afin de réaliser le chiffre d'affaires.

h-2 Ratio de productivité de l'effectif

$$= \text{Chiffre d'affaire} / \text{L'effectif}$$

Ce ratio mesure la contribution de chaque employé à générer une portion de chiffre d'affaires (prime émises).

Conclusion

Ce chapitre, nous a permis de comprendre les aspects théoriques de l'assurance et d'étudier les spécificités des états financière des compagnies d'assurances. Il s'agit d'une appréciation de la performance financière à partir des différents ratios qui peuvent influencer sur la prise de décision dans une compagnie d'assurance, en vue d'apporte des améliorations concernant la stratégie.

L'analyse financière des états financière d'une société d'assurance à pour l'objet de déterminer la situation financier et l'utilisation rationnelle des ressources de cette dernière à la

CHAITREII :L'ASPECT THEORIQUE DE L'ANALYSE FINANCIERE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

fin .Pour cela l'analyse financier va calculer et interprété l'ensemble des indicateurs clés des ratios pour divers états financière afin de découvrir les points fort et les points faibles de la société (bilan, TCR) de la société d'assurance.

**Chapitre III : Etude de la performance
financier de la CAAR par l'analyse financière**

CHAPITRE III :L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Introduction

D'après tous les aspects théorique que nous avons vus dans les deux chapitre précédents, nous avons abordé les différents théorique concernent la mesure de la performance financière et l'analyse financière, cependant une présentation théorique ne sera jamais complète si elle ne comporte pas en appui pratique .Pour cela, il est temps de mener une analyse concrète sur l'entreprise que nous avons retenue, il s'agit de traduire nos connaissance théorique sur cas réel.

On a subdivisé ce chapitre en trois sections :

- La première section, est consacré pour présenter l'organisme d'accueil
- La deuxième section, on procède la présentation du bilan et compte de résultat de la CAAR

En fin, la troisième section, nous étudierons la performance de la CAARpar ➤
l'analyse financière.

Section 01 : La présentation de la CAAR

Compagnie Algérienne d'assurance et de réassurance, ou la CAAR est une agence publique spécialisée dans les risques simples, il s'agit de : l'automobile, le vol, les bris de glace, les dégâts des eaux, les multirisques d'habitation, les assurances de personnes, l'incendie et l'explosion

1.1. La création et l'évolution de la compagnie algérienne d'assurance et réassurance (CAAR)

Est une agence publique d'assurance qui a été crée le 12 décembre 1963 selon l'arrêté du Ministère de l'économie Nationale du 11 décembre 1963.A l'origine, cette agence était une agence mixte Algéro-Egyptienne (Algérie 61% du capital, l'Egypte 39% du capital), avant qu'elle ne soit institutionnellement monopolisée par l'Etat sur les opérations d'assurance par l'ordonnance N°66.127, le 27 Mai 1966, ayant conduit) la nationalisation de la CAAR par l'ordonnance N°66.129. En cette période la CAARa connu un développement de type

CHAPITRE III :L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

classique, une agence fortement centralisée, gérant des affaires apportées par des agents privés.

Le monopole de l'Etat sur les opérations d'assurance a conduit à l'exploitation du marché, en concurrence avec la SAA, et la suppression des intermédiaires privés des assurances en 1972.

En janvier 1976, la spécialisation des entreprises d'assurances par nature d'activités, a conduit la CAAR à se consacrer au marché intérieur des risque simples et à ne pratiquer que l'assurance automobile, l'assurance de personnes (accident,vie,maladie retraite etc.) et les risques divers (des particuliers et des professionnels) .C'est à a suite de cela que la CAAR a été conduite à s'impliquer fortement sur l'ensemble du territoire le plein emploi .C'est ce qui fait que la CAAR dispose aujourd'hui d'un réseau de plus de 430 agences et de centres de formations.

Avec l'avènement des réformes économiques, la CAAR a été transformée en agence par action (SPA), le 27 janvier 1982. Cette transformation s'est accompagnée de la levée de la spécialisation des compagnies d'assurance et la pratique de nature différentes, ce qui a élargie son champ d'activités aux autres risques.Actuellement la CAAR pratique tous les risques y compris les risques agricoles. Son niveau de développement, ses capacités financières et sa dimension nationale ont contribué à l'augmentation de son capital social qui est passé de 500 million de dinars en 1992 à 16 milliards de dinars en 2008.

Suite à la libération du marché des assurances en 1995, la CAAR s'est trouvée dans la nécessité de redéployer son réseau commercial pour faire face à une concurrence de plus en plus accrue.

C'est ainsi qu'elle a diversifié son réseau en agréant des généraux, d'une part, et d'autre en transformant le régime de rémunération du personnel des agences intégrées désormais payé au revenu proportionnel au chiffre d'affaires réalisé.

En 2011, la CAAR a procédé à la séparation effective des assurances des personnes, matérialisée par la création d'une filiale d'assurance de personnes, de celles des dommages. Ceci en application de la loi 06-04 sur les investissements.

CHAPITRE III :L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Actuellement la CAAR est la première et la principale compagnie d'assurance en Algérie en termes de chiffre d'affaire, elle fait passer son capital à 30 milliard. Elle influence dans le marché d'assurance au même titre qu'elle est partenaire de plusieurs d'entreprise .Elle vient en tête de sociétés d'assurance en termes d'implantation avec un réseau commerciale assis sur 307 agences directs et 150 généraux.

1.2. Objectifs et buts de la création de la CAAR

La société algérienne d'assurance a été créée pour les buts suivants :

- ❖ Amélioration constante de la qualité du service au profit de la clientèle par l'accélération du rythme des indemnisations et la qualité de l'accueil dans ses agences ;
- ❖ Maintien de la croissance du chiffre d'affaire ;
- ❖ Modernisation du système de gestion et d'information ;
- ❖ Extension des canaux de distribution ;
- ❖ Consolidation de sa composition de premier rang du marché national .

1.3. Activités de la CAAR

La CAAR pratique les opérations d'assurance de dommage :

a- Assurances des risques industriels

Il s'agit d'un contrat d'assurance multirisque destiné à l'assurance de tous les locaux professionnels tels que les ateliers, les unités de fabrication ou de transformation .Cette offre est une assurance combinée de plusieurs garanties¹.

b- Couverture des biens en assurance dommage

- Assurances des risques industriels ;
- Assurances véhicules ;
- Assurances des commerçants, des particuliers et des professionnels ;
- Assurances liées à la confection et montage ;
- Assurances des risques agricoles ;
- Assurances de transports ;
- Assurances en multirisques habitations ;

¹ www.CAAR.DZ

CHAPITRE III :L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

- Immeuble et locaux commerciaux ;
- Assurances crédit.

c- Assurances en responsabilité civile

- Assurance RC générale ;
- Assurance RC professionnelle ;
- Assurance RC chef de famille ;
- Assurance RC perte d'exploitation générale ;
- Assurance RC produits livrés ;
- Assurance RC décennale ;
- Assurance RC hôpitaux et clinique ;
- Assurance RCmédecins, dentistes, sages-femmes ;
- Assurance RC pharmaciens ;
- Assurance RC laboratoires d'analyses ;
- Assurance RC comptables, experts comptables, commissaires aux comptes.

d- Assurances des risques transports

Elle permet à un propriétaire ou à un locataire d'assurer son logement, ou son local à usage commercial.

e- Assurances des risques transports

La CAAR dans ce cas, couvre les marchandises transportées de bout en bout de la chaîne de transport (depuis le départ de l'usine jusqu'à la livraison finale, et ce quels que soient les modes de transport utilisés :

- Maritime ;
- Terrestre ;
- Fluvial ;
- Aérien.

f- Assurance automobile

La branche d'assurance automobile est la branche la plus dominante et la première branche au sein du marché .Elle représente le segment historique de la CAAR, même si

CHAPITRE III :L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

l'entreprise amorce une étape importante en matière de diversification de portefeuille. La CAAR considérée comme le leader dans les assurances automobiles avec 80% du total de cette branche.

1.4. Les filiales de la CAAR

Pour la CAAR, la filiation revêt un caractère stratégique visant à organiser ses activités techniques et à départir des services de soutien dans le but de concentrer ses forces potentielles sur le métier d'assurance.

- Une filiale d'expertises composée de 25 centres ;
- Une filiale spécialisée dans les « assurances des personnes ;
- Une filiale d'assistance ;
- Trois (03) centres de formation.

1.5 Organisation de la compagnie Algériennes d'assurance et réassurance (CAAR)

L'organisation hiérarchique de la CAAR subdivisée en trois niveaux, à savoir :

- La direction générale ;
- Les directions régionales ;
- Le réseau de distribution

Les compagnies Algériennes d'assurance et réassurance emploie plus de 4457 personnes .Ces employés sont répartis sur le réseau de la CAAR qui s'étend à travers tout le territoire Algérien.

Le réseau de distribution est constitué de 15 directions régionales, chargées de la mise en œuvre de la politique commerciale de la société, et de 239 agences directes et 210 agents généraux ainsi que 150 agences bancaire.

CHAPITRE III :L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

1.5.1 Les organes centraux

1.5.1.1 Les directions rattachées au directeur adjoint administratif

Le rôle est de soutenir et de contrôler le réseau commercial de la CAAR, elle est composée de :

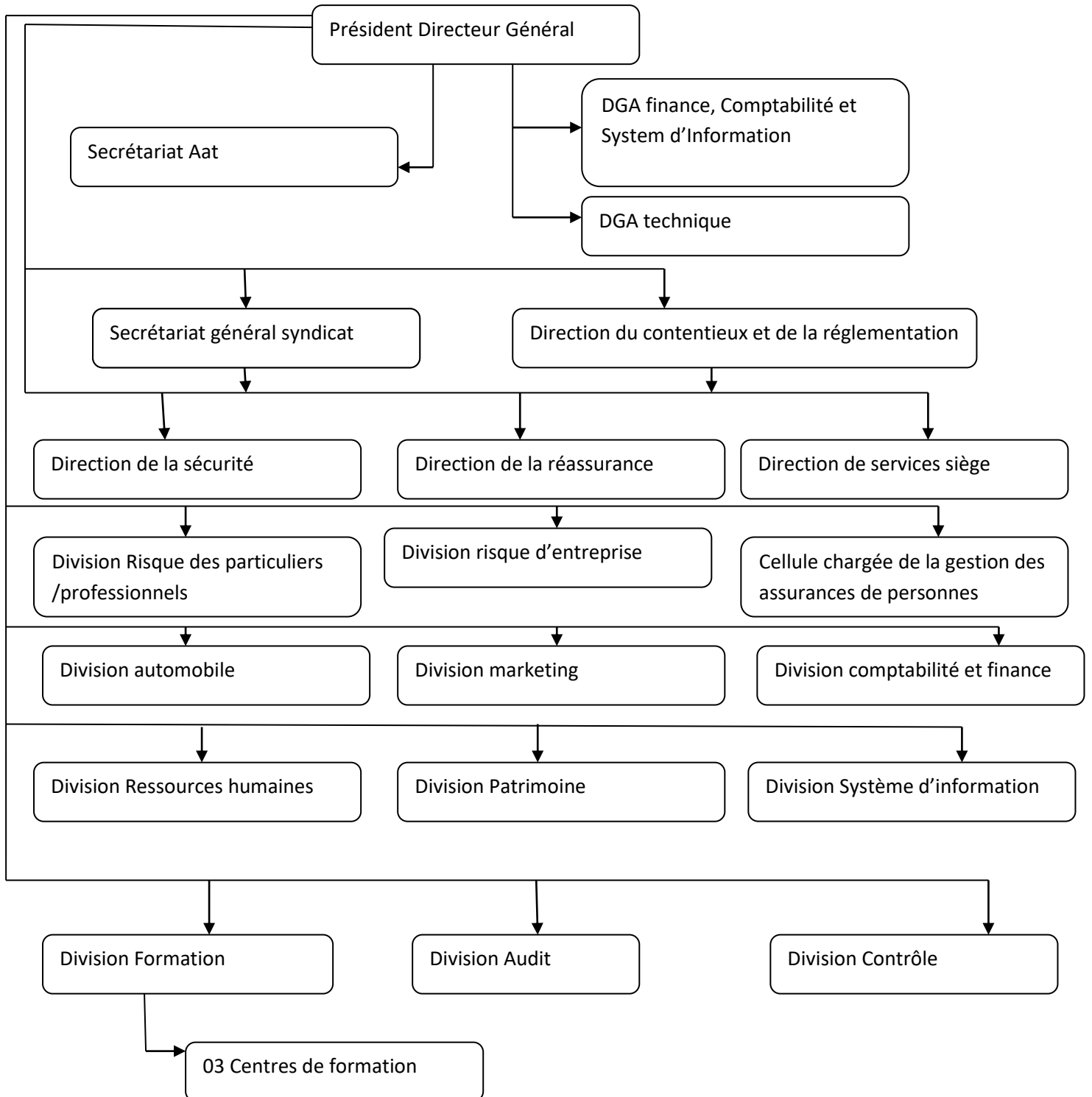
- La direction des ressources humaines (DRH) ;
- La direction du patrimoine (DP) ;
- La direction finance et comptabilité (DFC) ;
- La direction des œuvres sociales.

1.5.1.2 Les directions (divisions) rattachées au directeur adjoint technique

- Division de l'audit du contrôle et système informatique (D.S.I) ;
- Direction de réassurance ;
- Direction du contentieux et de la réglementation (D.C.R)
- Division marketing ;
- Division des risques d'Entreprise (D.R.E) ;
- Division des risques des particuliers et des professionnels (D.R.P.P) ;
- Division de l'assurance automobile (D. Auto)

CHAPITRE III :L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Figure N°06 : Organigramme de la direction générale



Sources : Document interne de la CAAR

CHAPITRE III :L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

La direction générale, dont le siège social est situé à Alger (5.BD.Ernesto CHE Guevara), subdivisée en sous directions régionales qui sont en nombre de 15 implantées sur le territoire national comme nous le montre le tableau ci-dessous :

Tableau N°04 : Les directions régionales

ALGER I	ALGER II	ALGER III
MOUZAIA	TIZI OUZOU	ORAN
RELIZANE	SIDI BEL ABBES	TLEMCENE
CONSTANTINE	ANNABA	SETIF
BAT NA	OUARGLA	BECHAR

Source : document interne de la CAAR

1.5.2 Les organes régionaux

La direction régionale a comme mission de développer les activités de l'entreprise, de contrôler et de gérer les activités techniques, financière, comptables, ressources humaines et patrimoine des agences implantées rattachées à son réseau territorial. Elle est aussi chargée de gérer les moyens logistiques nécessaires au bon fonctionnement des agences et veiller à adapter les contrats aux caractéristiques locales des risques assurés.

Chaque direction régionale est organisée par fonction selon le modèle suivant :

- Service contentieux général ; Service inspection.
- DAG (département administratif général) :Service de gestion du personnel, Service moyens généraux.
- DFG :Service de finance ; Service de comptabilité.
- Automobile :Service de production ; Service d'indemnisation sinistre matériel ;Service d'indemnisation sinistre corporel ; Service recours ; Service de statistique.
- IARDT : Service incendie multirisques CATNAT, Service risques divers responsabilité civile ; Service risque agricoles ; Service risque industriels ;Service de transport.
- Marketing : Service animation et suivi du réseau commercial ; Service statistique et suivi des réalisations.

CHAPITRE III :L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

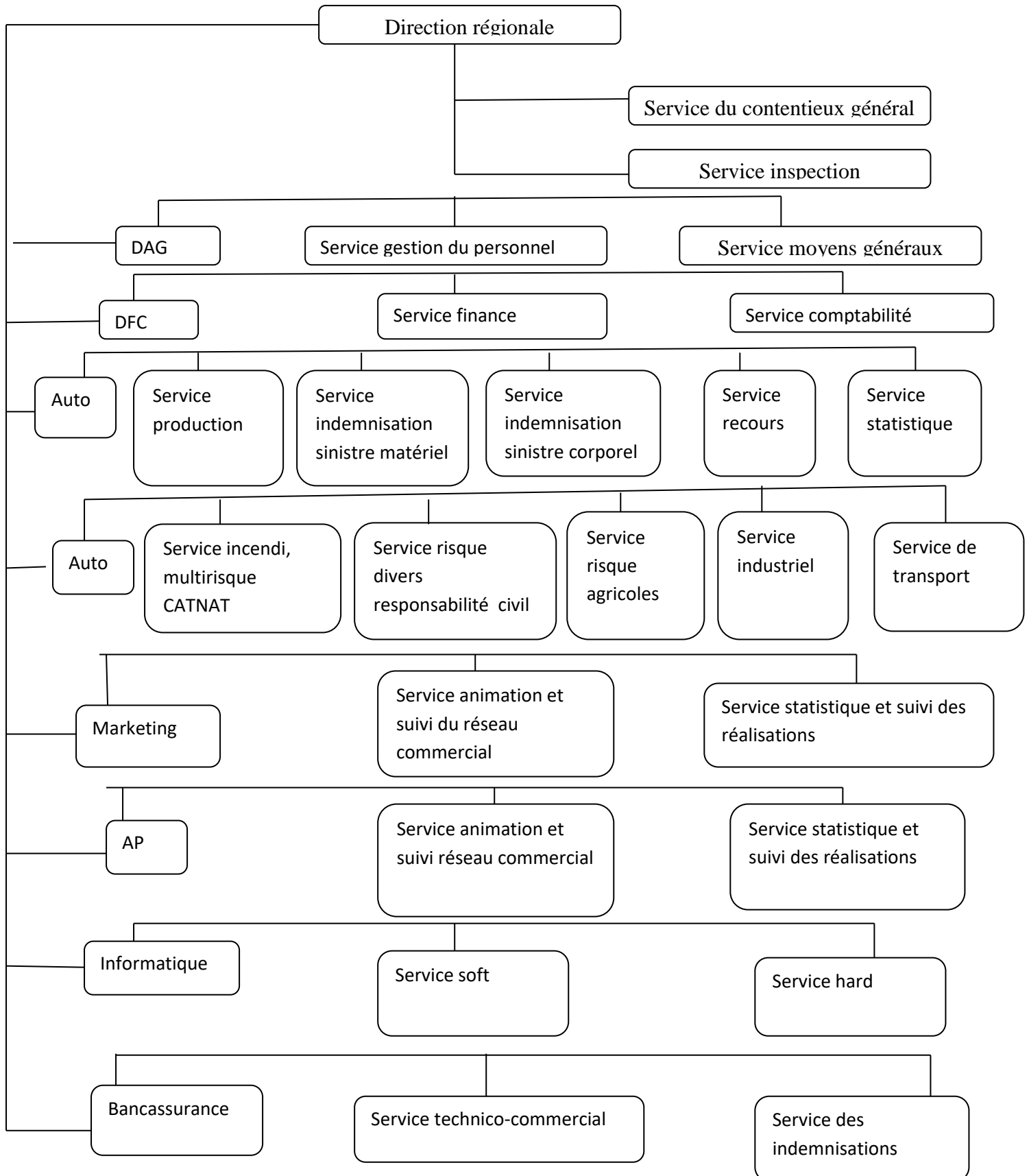
- AP : Service production ; Service indemnisation de sinistre.

Informatique : Service soft ; Service Hard.

- Bancassurance : Service techno- commercial ; Service gestion des indemnisation.

CHAPITRE III :L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Figure N°07: Organigramme de la direction régionale :



CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

SECTION 2 : Analyse du bilan et comptes de résultats de la CAAR

Les comptes annuels de l'agence sont établis conformément aux nouveaux systèmes comptable et financier et aux principes comptables généralement admis.

Nous commençant cette section par la présentation du bilan de la CAAR , qui représente une synthèse de l'ensemble des emplois et des ressources dont dispose l'entreprise a une date données, puis on va présenter le compte de résultats des trois dernières années 2015,2016, et2017

2-1 Le bilan

Le bila représente la situation patrimoine de l'entreprise à une datte précise.

2-1-1 Présentation du bilan des années

2-1-1-1 L'actif du bilan

Dans le tableau suivant nous présentons l'actif de bilan de la CAAR.

Tableau N 05 :l'actif de bilan de la CAAR. En KDA

Actif	2015	2016	2017	%	%
Ecart d'acquisition-Goodwill ou négatif					
Immobilisation incorporelles	190832	169925	129856	-10.95	-23.58
Immobilisation corporelles					
Terrains	5150464	5153100	5371787	0.51	4.24
Bâtiments Exploitation	5371287	16709297	16248572	211.08	-2.76
Bâtiments placement	963633	910257	864918	-5.53	-4.98
Autres immobilisations corporelles	499073	475614	860267	-4.7	80.87
Immobilisation en concession	-	184445	180864	-	-1.41
Immobilisation en cours	70988	157900	255870	122.43	62.04
Immobilisation financières					
Titres mis en équivalence					
Autre participations et créances rattachées	3.12025	4707700	4561794	56.3	-3.09
Autre immobilisation financières	45646291	44953340	37383573	-1.51	-16.84
Prêts et autres actifs financiers non courants	280330	233465	331531	-16.72	42
Impôts différés actif	622772	592103	743137	-4.92	25.51

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	8986	6901	6609	-23.21	-4.23
TOTAL ACTIF NON COURANTS	61816683	74254049	66938778	20.12	-9.85
PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE					
Part de la coassurance cédée	7886	926	-	-88.27	-
Part de la réassurance cédée	2315984	1791463	1701181	-22.65	-5.04
Créances et emplois assimilés					
Cessionnaires et cédants débiteurs	632256	666693	583670	5.45	-12.45
Assuré et intermédiaires d'assurance débiteurs	4163029	5157791	5838943	23.89	13.21
Autres débiteurs	3815296	2829516	1657883	-25.83	-41.41
Impôts et assimilés	733297	2067680	716935	181.97	-65.32
Autres créances et emplois assimilés	95674	107855	120865	12.73	12.06
Disponibilité et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants (sauf 509-versés à effectuer)	691479	848240	4502516	22.67	430.81
Trésorerie (sauf 519-concours bancaires courants)	2400642	2732235	3257226	13.81	19.21
TOTAL ACTIF COURANT	14855545	16202399	18379221	9.07	13.43
TOTAL GENERAL ACTIF	76672228	90456448	85317998	17.98	-5.68

Source : Elaboré par nous même à partir des actifs des bilan de la CAAR.

2-1-1-1 Analyse de l'actif du bilan

2-1-1-1-1 L'actif non courant

Tableau N°06 : L'actif non courant :

	2015	2016	2017	2016/2015(%)	2017/2016(%)
Immobilisations incorporelles	190832	169925	129856	-10.96%	-23.58%
Immobilisation corporelles	12055445	23590613	23782277	95.68	0.81
Immobilisation financières	49570405	50493510	43026644	1.86	-14.79
Total actif non courants	61816682	74254048	66938777	20.12%	-9.85%

Source : Elaboré par nous même à partir des actifs des bilan de la CAAR.

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Du tableau ci-dessus , nous constatons une augmentation dans l'actif non courant de la CAAR de 20.12% en 2016 par rapport à 2015 .Ceci peut être expliqué par la hausse des immobilisations corporelles et financière successivement de 95.68% ,1.86% et ce malgré la baisse des immobilisations incorporelles de 10.96% .Toute fois celui –ci a connu une baisse de près de 9.85% en 2017 et ce rapport à la baisse des immobilisations incorporelles de près de 23.58% ainsi qu'à la baisse des immobilisation financière de 14.79%.

2-1-1-1-2 L'actif courant

Tableau N° 06 : L'actif courant

En KDA

	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Provision technique d'assurance	2323870	179238	1701181	-22.87%	-5.09%
Créances et emplois assimilés	9439553	10829535	8918297	+14.72%	-17.65%
Disponibilités et assimilés	3092122	3580475	7759742	+15.79%	116.72%
Total actif courant	14855545	16202399	18379399	+9.06%	+13.43%

Source : Elaborer par nous même à partir de l'actif du bilan de la CAAR

Nous constatons que les actifs courants ont connu une hausse consécutive durant les deux derniers exercices, à savoir, 9.06% en 2016 et 13.43% en 2017.Celle –ci est due à la hausse significative de 116.72% des disponibilités en 2017 par rapport à 2016

Nous constatons aussi une baisse dans les créances de 17.65% durant la même période, ce qui peut être expliqué par la prise en main de la gestion des créances au niveau de la CAAR et ce par rapport à l'obligation des assurés de paiement par échéancier limité.

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Total actif :

Tableau N° 07 : Total d'actif

En KDA

	2015	2016	2017	%	%
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	61816682	74254048	66938777	20.12	-9.85
TOTAL ACTIF COURANT	14855545	16202399	18379220	9.06	13.43
TOTAL GENERAL ACTIF	76672227	90456447	85317997	17.97	-5.68

Source : Elaborer par nous même à partir de l'actif du bilan de la CAAR

Du tableau ci-dessus, nous constatons une hausse de près de 17.97% dans le total actif de la compagnie en 2016 par rapport à 2015, ceci est en conséquence de la hausse de l'actif non courant et courant .Cependant, celui-ci a connu une baisse de 5.68% en 2017 par rapport à 2016 , ce qui est du , comme cité précédemment , à la baisse de l'actif non courant et ce malgré la hausse de l'actif courant.

2-1-1-2 Le passif du bilan de la CAAR

Dans le tableau suivant nous présentons le passif du bilan de la CAAR.

Tableau N°08 : le passif du bilan de la CAAR

En KDA

Passif	2015	2016	2017	%	%
Capital émis ou capital social ou fond de dotation	20 000 000	20 000 000	30 000 000	0	50
Capital souscrit non appelé					
Primes et réserves – resserves consolidées	9 113 763	10 900 079	2 522 072	19.6	-76.86
Ecart d'évaluation	160 366	173 109	173 109	8.13	0
Ecart de réévaluation					

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Ecart d'équivalence					
Autres capitaux propres –report à nouveau		-	-	-	-
Résultat de l'exercice	3 386 316	3 121 993	3 250 885	-0.08	4.13
TOTAL I CAPITAUX PROPRES	32 660 446	34 195 181	35 946 066	4.7	5.12
Emprunts et dettes assimilés	1714	4 727 344	3 783 243	275 707.7	-19.97
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes	-	1 627 445	581 690	-	-64.26
Provisions non réglementées	2 048 345	2 125 438	2 289 014	3.76	-64.26
Provisions et produits constatées d'avance (sauf 155)	1 649 855	1 516 897	1 710 055	-8.06	12.73
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1 892 959	1 406 044	1 326 417	-25.72	-5.66
TOTAL II PASSIFS NON COURANTS	5 592 873	11 403 168	9 690 420	103.89	5.12
Provisions directes	28 086 373	26 737 213	26 906 584	-4.8	0.26
Acceptations	270 806	409 469	227 825	51.2	-44.36
Cessionnaires et cédants crédateurs	1 406 915	2 314 632	2 920 922	64.52	26.19
Assurés et intermédiaires d'assurance crédateurs	544 476	479 683	472 849	-11.9	-1.42
Impôts crédits	1 634 287	1 726 566	1 366 885	5.65	-20.83
Autres dettes (sauf 444- 445-447)	6 349 093	13 127 570	7 878 912	106.76	-39.98
Trésorerie passif	126 959	62 964	7 535	-50.42	-88.03
TOTAL III PASSIF	38 418 909	44 858 097	39 681 512	16.76	-11.54

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

COURANTS					
TOTAL GENERAL	76 672 228	90 456 448	85 317 998	17.98	-5.68
PASSIF					

Source : Elaborer par nous même à partir de l'actif du bilan de la CAAR

2-1-2-1 L'analyse du passif

2-1-2-1-1 Les capitaux propres

Dans le tableau suivant nous présentons les capitaux propres inscrits dans le bilan de la CAAR durant les années 2015,2016et 2017.

Tableau N°09: Les capitaux propres de la CAAR En KDA

	2015	2016	2016	2016/2015	2017/2016
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	20000000	20000000	30000000	0	50
Primes et réserves – Réserves consolidées	9113763	10900079	2522072	19.6	-76.86
Ecart d'évaluation	160366	173109	173109	8.13	0
Résultat de l'exercice	3386316	3121993	3250885	-0.08	4.13
Total I – Capitaux propres	32660446	34195181	35946066	4.7	5.12

Source : Elaborer par nous même à partir de passif du bilan de la CAAR

Du tableau ci-dessus, nous constatant que les capitaux propres ont augmenté en 2016 par rapport à 2015 de 4.7% suite a l'augmentation des réserves de 19.6% et les écarts d'évaluation de 8.13%, malgré la baisse du résultat de 0.08%.

Toute fois celui-ci a connu une augmentation de près de 5.12% en 2017 par rapport a 2016 suite a la hausse de 50% de capital émis et de résultat de l'exercice.

2-1-2-1-2 Le passif non courant

Dans le tableau suivant nous présentons les dettes à long et à moyen terme inscrites dans le bilan de la CAAR

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Tableau N°10: Le passif non courant En KDA

	2015	2016	2017	%	%
Emprunts et dettes assimilés	1714	4727344	3783243	275707.7	-19.97
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes	-	1627445	581690	-	-64.26
Provisions réglementées	2048345	2125438	2289014	3.76	7.69
Provisions et produits constatés d'avance (sauf 155)	1649855	1516897	1710055	-8.06	12.73
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1892959	1406044	1326417	-25.72	-5.66
Total II- passifs non courants	5592873	11403168	9690420	103.89	-15.02

Source : Elaborer par nous même à partir de passif du bilan de la CAAR

Du tableau ci-dessus, nous remarquons que le total passif non courant a augmenté en 2016 par rapport à 2015 de 103.89%, ce qui du a l'augmentation des emprunts de la situation s'améliora en 2017 suite a la baisse de 15.02% par rapport à 2016, ce qui du à la diminution des emprunts de 17.97% et les autres dettes non courantes de 64.26%.

2-1-2-1-3 Le passif courant

Dans le tableau suivant nous présentons les dettes à court terme de bilan de la CAAR

Tableau N°11 : Passif courant En KDA

	2015	2016	2017	%	%
Provisions directes	28086373	26737213	26906584	-4.8	0.26
Acceptations	270806	409469	227825	51.2	-44.36
Cessionnaires et cédants créditeurs	1406915	2314632	2920922	64.52	26.19
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	544476	479683	472849	-11.9	-1.42
Impôts crédit	1634287	1726566	1366885	5.65	-20.83

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Autres dettes (sauf 444-445-447)	6349093	13127570	7878912	106.76	-39.98
Trésorerie passif	126959	62964	7535	-50.42	-88.03
Total III- Passif courants	38418909	44858097	39681512	16.76	-11.54

Source : Elaborer par nous même à partir de passif du bilan de la CAAR

Du tableau ci-dessus, nous constatons une augmentation de 16.76% en 2016 par rapport à 2015 suite a l'augmentation des dettes de 106.76%

Par contre en 2017 y avait une diminution de 11.54% par rapport à 2016 , ce qui du a la diminution des dettes de 39.98%.

Tableau N°12 : Total de passif En KDA

Total I- Capitaux propres	32660446	34195181	35946066	4.7	5.12
Total II – Passifs non courants	5592873	11403168	9690420	103.89	5.12
Total III – Passifs courants	38418909	44858097	39681512	16.76	-11.54
Total général passif	76672228	90456448	85317998	17.98	-5.68

Source : Elaborer par nous même à partir de passif du bilan de la CAAR

Dans ce tableau nous remarquons que le total de passif a augmenté de 17.98% en 2016 par rapport à 2015, suite a l'augmentation de passif non courant de 103.89%

Tandis qu'en 2017 a connu une diminution de 5.68% par rapport à 2016 qui revient à la diminution de passif courant de 11.54%.

2-2 Le compte de r résultat

2-2-1 La présentation des comptes de résultats de la CAAR

Dans le tableau suivant nous présentons le compte de résultat de la CAAR

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Tableau N°13 : Le compte de résultat de la CAAR

En KDA

DESIGNATION	2015	2016	2017	2016 /2015	2017/2016
Primes émises sur opérations directes	23947031	23351910	23057892	2.49	-1.26
Primes acceptées	613927	772567	555373	25.84	-28.11
Primes émises reportées	358486	123698	87029	-64.49	-29.68
Primes acceptées reportées	72961	140748	181352	92.91	28.85
I- Primes acquise à l'exercice	24129511	23860031	23881646	-1.12	0.09
Prestations (sinistres) sur opération directes	14122544	12731879	13149347	-9.85	3.28
Prestations (sinistres) sur acceptation	3488	1167	15165	-66.54	1199.48
II- Prestation (sinistre) sur opération directes	14126032	12730712	13164513	-9.88	3.41
Commissions reçues en réassurance	559562	538363	609418	-3.79	13.2
Commissions versées sur acceptations	18224	18171	21914	-0.29	20.6
III- Commissions de réassurance	541338	520192	587504	-3.9	12.94
IV- La marge assurance/ brute	10544817	11649511	11304638	10.48	-2.6
Achats et services extérieurs	2471209	2648453	2573813	7.16	-2.82
Charges de personnels	5065681	4763608	4711990	-5.96	-1.1
Impôts, taxes et versements assimilés	511208	535888	537091	4.83	0.22
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels	1102681	338144	393432	-69.33	16.35
Autres charges opérationnels	148438	143709	147544	-3.18	2.67

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Dotations aux amortissement et pertes de valeurs	927306	1636987	2234609	76.53	36.51
Reprise sur perte de valeur et provisions	175997	163814	483900	-6.92	195.4
V- Résultat technique opérationnel	2699653	2422825	1977823	-10.25	-18.37
Produit financière	1595987	1683976	2186253	5.51	29.83
Charges financière	18737	104498	265769	457.7	154.33
VI- Résultat financière	1577251	1579477	1920485	0.14	21.59
VII- Résultat ordinaires avant impôts	4276904	4002302	3898307	-6.42	-2.6
Impôts exigibles sur résultat ordinaires (IBS)	918690	849640	798456	-7.52	-6.02
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	28103	30669	151034	9.13	392.46
Total des produits des activités ordinaires	27545516	26566157	27532736	-3.55	3.64
Total des charges des activités ordinaires	24159199	23444464	24281851	-2.96	3.57
VIII- Résultat ordinaires	3386316	3121993	3250885	-7.8	4.13
Eléments extraordinaires (produits) (*)					
Eléments extraordinaires (charge) (*)					
XI- résultat extraordinaires					
X- Résultat net l'exercice	3386316	3121993	3250885	-7.8	4.13

Source : Elaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la CAAR

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

2-2-2 L'analyse du TCR

Tableau N°14 : La marge d'assurance de la CAAR

En KDA

	2015	2016	2017	%	%
I- Primes acquises a l'exercice	24129511	23860031	23881646	-1.12	0.09
II- Prestations (sinistres) de l'exercice	14126032	12730712	13164513	-9.88	3.41
III- Commissions de réassurance	541338	520192	587504	-3.9	12.94
IV- La marge assurance/ brute	10544817	11649511	11304638	10.48	-2.6

Source : Elaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la CAAR

Le tableau ci-dessus nous montre la marge d'assurance durant les années 2015 ,2016 et 2017, nous remarquons que cette marge a enregistré une augmentation de 10.48% en 2016 par rapport à 2015, suite a la diminution des prestations de 9.88%.

Par contre en 2017 a marqué une diminution de 26 % par rapport à 2016, ce qui du a l'augmentation des prestations de 3.41%.

Tableau N° 15 : Le résultat technique opérationnel de la CAAR
En KDA

	2015	2016	2017	%	%
V- résultat technique opérationnel	2 699653	2 422825	1 977823	-10.25	-18.37

Source : Elaborer par nous même à partir des comptes de résulta de la CAAR

Dans ce tableau montrant le résultat technique opérationnel de la CAAR, nous remarquons que durant les exercices de 2015,2016 et 2017ce dernier est diminué respectivement de 10.25% en 2016 par rapport à 2015 et de 18.37% en 2017 par rapport 2016, en fait cette diminution est due principalement et provisions surtout en 2017.

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Tableau N°16 : Le résultat financière de la CAAR

En KDA

	2015	2016	2017	%	%
vi- résultat financier	1577251	1579477	1920485	0.14	21.59

Source : Elaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la CAAR

Dans ce tableau retraçant le résultat financière de la CAAR durant les années 2015, 2016 et 2017, nous constatons respectivement une augmentation de 0.14% en 2016 et de 21.59% en 2017, l'analyse du compte de résultat nous a permis de constater que les revenus financiers de la CAAR réalisés durant ces deux années d'étude sont suffisants et permettent à l'entreprise de couvrir les charges financières.

Tableau N°17: Le résultat financière de la CAAR

En KDA

	2015	2016	2017	%	%
x- résultat net de l'exercice	3386316	3121993	3250885	-7.8	4.13

Source : Elaborer par nous même à partir des comptes de résultats de la CAAR

Dans ce tableau retraçant le résultat net de la CAAR, il a diminué de 7.8 % en 2016 par rapport à 2015, suite à la baisse de résultat technique opérationnel. Par contre, en 2017, ce résultat a augmenté d'un taux de 4.13% par rapport à 2016, ce qui est dû à l'augmentation de résultat financier de 21.59%, malgré la diminution de résultat technique opérationnel de 18.37%.

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Section 03 : Etude de la performance financière de la CAAR par l'analyse financière

L'analyse financière est un outil de mesure de la performance de l'entreprise, de ce fait, on va essayer de la déterminer par l'étude de certains ratios.

3-1- Ratio de sinistralité

Tableau N°18: Le ratio de sinistralité.

En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Sinistre survenus	14129512	12730712	13164513	-9.90%	+3.41%
Prime acquise	24129511	23860031	23881646	-1.17%	+0.09%
Ratio(1)/(2)	+58.56%	+53.35%	55.12%	-5.21%	+1.17%

Source : Elaborer par nous même à partir des états financiers de la CAAR

Le ratio S/P a connu une baisse de 5.21% en 2016 par rapport à 2015 suite à la diminution des sinistres survenus de -9.90%, ce ratio reste dans la norme (inférieure à 1)

Contrairement ce ratio a augmenté de 1.17% en 2017, suite à l'augmentation des sinistres survenus de 3.41%, ce qui est du un déséquilibre (supérieure à 1).

3-2- Ratio de frais gestion

Tableau N° 19 : Le ratio de frais gestion

En KDA

Frais de gestion	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Frais de gestion(1)	9299839	9892459	10688047	+6.37%	+8.04%
Primes acquises(2)	24129511	23860031	23881646	-1.12%	+0.09%
Ratio (1)/(2)	+38.54%	+41.46%	+44.75%	+2.92%	3.29%

Source : Elaborer par nous même à partir des états financiers de la CAAR

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Ce ratio a connu une augmentation durant les trois dernières années 2015/2016/2017 successivement de 2.92% et 3.29% suite la hausse des frais de gestions de 6.37% en 2016 et 8.04% en 2017.

3-3- Ratio combiné

Tableau N°20 : Le ratio combiné

En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Charge de sinistre	14126032	12733046	13164512	-9.86%	+3.39%
Frais de gestion	8196537	8091657	7969539	-1.28%	-1.51%
Total(1)	22322569	20824703	21134051	-6.71%	1.48%
Prime acquise(2)	24129511	23860031	23881646	-1.12%%	0.09%
Ratio (1)/(2)	92.51	87.28	88.49	-5.23%	1.21%

Source : Elaborer par nous même à partir des états financière de la CAAR

Ce ratio a connu une diminution de 5.23% en 2016 qui est due à la diminution des charge de sinistres et les frais de gestion d'un total de -6.71%, ce ratio reste dans la norme (<1)

On constate l'augmentation de 1.21% EN 2017, ce qui due à la hausse des charge des sinistre d'un total de 1.48%.

A- Evolution des ratios de la structure à partir du bilan

A-1 Ratio de liquidité générale

Tableau N° 21 : Le ratio de liquidité générale

En KDA

	années			Taux d'évolution	
	2015	2016	2017	2015/2016	2016/2017
actif courant(1)	14855545	16202399	18379220	+9.06%	+13.44%

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

DCT	38418909	44858098	39681512	+16.76%	-11.54%
Ratio (1)/(2)	+38.67%	+36.12%	+46.32%	-2.55%	+10.2%

Source: Elaborer par nous même à partir des bilans de la CAAR

Nous constatons que le ratio de liquidité de la CAAR ne dépasse les 100% durant les trois dernières années, d'où nous pouvons dire que l'actif courant de cette compagnie ne couvre pas les dettes à cours terme et ce malgré sa hausse de 10.20% en 2017.

A-2 Ratio de rentabilité financière des capitaux propres

Tableau°22 : Le ratio de rentabilité financière des capitaux propres

En :KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat net (1)	3386316	3121993	3250884	-7.80%	+4.13%
Capitaux propres (2)	32660446	34195181	35946066	+4.70%	+5.12%
Ratio (1)/(2)	+10.37%	+9.13%	+9.04%	-1.24%	-0.09%

Source : Elaborer par nous même à partir des bilans de la CAAR

Du tableau ci-dessus, nous constatons que le rendement des capitaux propres de la CAAR varie entre 09 et 10% durant les trois dernière années .Tout fois ce ratio a connu une légère baisse successive des capitaux successivement de +4.70% et de +5.12%

A-3 Ratio de rentabilité économique

Tableau N° 23: Ratio de rentabilité économiqueEn KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat net(1)	3386316	3121993	3250884	-7.80%	+4.13%
Total	76672228	90456448	85317998	+17.98%	-5.68%

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

A-5 Ratio d'endettement

Tableau N°25 : Le ratio d'endettement

En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Dette LT(1)	5592873	11403168	9690420	+103.89%	-15.02%
Capitaux propre(2)	32660446	34195181	35946066	+4.70%	+5.12%
Ratio (1)/(2)	+17.12%	+33.35%	+26.96%	+16.23%	-6.39%

Source : Elaborer par nous même à partir des bilans de la CAAR

Durant les trois dernières années, à partir du tableau N°08, nous constatons que les dettes a long terme de la CAAR représentent près de 33.35% de ses capitaux propres en 2016 avec une hausse de 16.23% par rapport à 2015, ce qui peut être expliqué par la hausse des DLT de 103.89% durant la même période .

Tout fois, en 2017, ce ratio (d'endettement) a baisse de 6.39% par rapport à 2016 pour arriver au taux de 26.96%, ce qui situ à la baisse des DLT de près de 15%.

A-6 Ratio de financement par la réassurance

Tableau N°26 : Ratio de financement par la réassurance

En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016 /2015	2017/2016
Provision technique actif (1)	2323870	1792389	1701181	-22.87%	-5.08%
Provision technique passif (2)	28357179	27146682	27034409	-4.27%	-0.41%
Ratio (1)/(2)	+8.19%	+6.60%	+6.29%	-1.59%	-0.31%

Source : Elaborer par nous même à partir des bilans de la CAAR

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Ce ratio a connu une diminution successivement de 1.59% et 0.31% en 2016 et 2017, suite la régression importante des provision technique de l'actif de 22.87% en 2016 par rapport a 2015 et 5.08% en 2017 par rapport en 2016.A travers ce ratio , nous pouvons déduire :

Le taux de cession se rapproche durant les années 2015.2016.2017.

La fiabilité des méthodes utilisées pour l'évaluation des provisions techniques

B- Les ratios à travers le compte de résultat de la CAAR

B-1 Ratio de croissance de la marge d'assurance nette

Tableau N°27 : Le ratio de croissance de la marge d'assurance nette En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016 /2015	2017/2016
Marge d'assurance nette	10544817	116495110	11304638	10.48%	-2.96%

Source : Elaborer par nous même à partir les comptes de résultat de la CAAR

L'augmentation de la marge d'assurance nette en 2016 par rapport à 2015 de 10.48% suite à la diminution des prestations de 14126032 DA en 2015 contre 12730712 DA en 2016 avec un taux de -9.88 % en dépit de la régression des primes acquises de -1.12%

Par contre, la régression de la marge d'assurance nette en 2017 par rapport à 2016 de - 2.96% était due à l'augmentation des prestations de l'exercice afférent ou le montant est passé de 212730712 DA en 2016 à 13164513 DA en 2017 avec un taux 3041%.

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

B-2 Ratio de la marge bénéficiaire

Tableau N°28: Le ratio de la marge bénéficiaire En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017 /2016
Résultat net (N)	3386316	3121993	3250885	-7.80%	4.13%
Primes émises	23947031	23351910	23057892	-2.48%	-1.26%
Ratio	14.14%	13.37%	14.10%	-0.77%	0.73%

Source : Elaborer par nous même à partir les comptes de résultat de la CAAR

A travers ce ratio nous pouvons constater que la marge bénéficiaire est restée presque stable durant les années 2015,2016 et 2017 avec des petites diminutions de -0.77% en 2016 par rapport à 2015 et une petite augmentation de 0.73% en 2017 par rapport à 2016.

Le résultat net représente en moyenne 13.87% de primes émises dans les trois dernières années.

B-3 Ratio de rentabilité d'exploitation

Tableau N°29 : Le ratio de rentabilité d'exploitation En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Marge d'assurance nette	10544817	11649511	11304638	10.48%	-2.96%
CA (N)	24129511	23860031	23881646	-1.12%	0.09%
Ratio	43.70%	48.82%	47.34	5.12%	-1.48%

Source : Elaborer par nous même à partir les comptes de résultat de CAAR

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

Ce ratio a connu une augmentation de 5.12% en 2016 par rapport à 2015, malgré la diminution du CA de -1.12%.

En dépit de l'augmentation du CA à raison de 0.09% en 2017/2016, ce ratio a régressé de -1.48% ce qui explique la croissance de la sinistralité en 2017.

B-4 Ratio de croissance du résultat financière

Tableau N°30: Le ratio de croissance du résultat financière En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat financière	1577251	1579477	1920485	014%	21.59%

Source : Elaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la CAAR

Le résultat financière était en augmentation durant 2016 par à 2015 de 0.14%, la situation s'améliora beaucoup plus en 2017 par rapport à 2016, avec une progression de 21.59%, ce qui du à l'augmentation des produits financière de 29.83% et la diminution des charges financière de 154.33% par rapport à 2016

B-5 Ratio de rentabilité des primes émises

Tableau N°31 : Le ratio de rentabilité des primes émises En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016/2015	2017/2016
Résultat financière (N)	1577251	1579477	1920485	0.14%	21.59%
Primes émises (N)	23947031	23351910	23057892	-2.48%	-1.26%
Ratio	6.59%	6.76%	8.33%	0.17%	1.57%

Source : Elaborer par nous même à partir les comptes de résultats de CAAR

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

La rentabilité des primes émises à augmenté en 2016 par rapport à 2015 de 0.17% et en 2017 par rapport à 2016 de 1.57 % à l'augmentation de résultat financière de 0.14 % en 2016 et 21.5 % en 2017.

B-6 Ratio de rentabilité des primes acquises

Tableau N°32 : Le ratio de rentabilité des primes acquises En KDA

	Années			Evolution du ratio	
	2015	2016	2017	2016 /2015	2017/2016
Résultat financière (N)	1577251	1579477	1920485	0.14%	21.59%
Primes acquise (N)	24129511	23860031	23881646	-1.12%	0.09%
Ratio	6.54%	6.62%	8.04%	0.08%	1.42%

Source : Elaborer par nous même à partir les comptes de résultats de la CAAR

La rentabilité des primes acquises est restée presque stable durant ces années a connu des petites augmentations de 0.08 % en 2016 par rapport à 2015 et 1.42% en 2017 par rapport à 2016.

Conclusion

A partir de l'étude financière de la CAAR que nous avons effectué sur la base des bilans, des comptes des résultats et de l'analyse par la méthode des ratios pendant les trois années successives, 2015 et 2016, 2017 nous a permis d'avoir un aperçus sur la situation financière de cette compagnie.

En conclusion ,l'analyse de la structure financière de la CAAR aboutit à un résultat selon lequel la structure financière de cette compagnie est bonne, ce qui lui permet de garder un équilibre financière, bien qu'il existe encore certains points qui nécessitent d'être modifiés pour garder une agréable situation financière .A part cela la STH présente des bilans biens structurés à l'actif et au passif avec des résultats positifs durant ces trois exercices, des fonds

CHAPITRE III : L'ETUDE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DE LA CAAR PAR L'ANALYSE FINANCIERE.

de roulement net positifs en 2014 et 2015 ,et un BFR positif en 2014 .Ainsi une bonne capacité d'autofinancement , une trésorerie positive durant les trois années, un degré de solvabilité élevé. Tous ces éléments nous permettent de dire que la structure financière de la STH est saine.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre étude sur la mesure de la performance financière au sein de la compagnie d'assurance de la CAAR , nous a permis de comprendre le concept de performance en étudiant les termes qui le caractérisent, avant de parler des éléments qui déterminent la performance à travers l'analyse financière qui est l'objet de notre étude .

Nous avons pris connaissance de la compagnie d'assurance, ce qui nous a permis d'effectuer une présentation générale de la CAAR et de sa structure organisationnel .En effet les informations obtenues à l'issue de cette étude comme les rapports de fin d'exercice, nous ont permis d'évaluer la performance de cette dernière.

L'analyse financière constitue un ensemble de méthodes, et d'instruments qui permettent de porter un jugement sur la situation financière de l'entreprise, et sur le niveau et la qualité de sa performance. Elle est un outil pertinent et indispensable pour toute entreprise, dans la mesure ou l'équilibre financière et la sauvegarde de la rentabilité et de la solvabilité reste l'objectif primordial de toute entreprise.

Dans ce sens, notre travail de recherche a tenté de mettre l'accent sur la réalité de l'analyse financière au niveau de compagnie Algernniene d'assurance et réassurance CAAR

Afin de bien mener notre travail nous avons procédé au traitement d'un cas pratique portant sur l'analyse des états financière (bilans et comptes de résultat) de la compagnie Algernniene d'assurance et réassurance pendant les trois années successives 2015,2016,2017 .

Le but de l'analyse de la situation financière est de découvrir les points forts et faibles de l'agence en s'appuyant sur un certain nombre d'outils et technique, tel que le calcul des indicateurs de l'équilibre financière (FR, BFR, et trésorerie) l'analyse par la méthode des ratios ,ce qui nous permis de porter un jugement sur la santé financière de la CAAR.

Grace à ces différentes analyse des états financière dans ce travail, nous avons constatés que la CAAR arrive à tous ces éléments nous ont permis de dire que la structure financière de la CAAR.

En outre, il y a lieu de souligner que ce travail nous a permis de nous exercer sur le terrain, et de mettre en pratique nos connaissances cumulés durant notre cursus universitaire ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances.

Liste des tableaux

Liste des tableaux :

Tableau N° 01 : Actif de bilan.....	33
Tableau N° 02 : Passif de bilan.....	35
Tableau N°03 : Compte de résultat.....	38
Tableau N°04 :les directions régionales	68
Tableau N° 05 : L'actif de bilan de la CAAR.....	71
Tableau N° 06 : L'actif non courant.....	72
Tableau N° 07 : L'actif courant.....	73
Tableau N° 08 : Total d'actif.....	74
Tableau N°09 : Le passif du bilan de la CAAR.....	75
Tableau N°10 : Les capitaux propres de la CAAR.....	77
Tableau N°11 : Le passif non courant.....	77
Tableau N°12 : Passif courant.....	78
Tableau N°13 : Total passif.....	79
Tableau N°14 : Le compte de résultat de la CAAR.....	79
Tableau N°15 : La marge d'assurance de la CAAR.....	81
Tableau N°16 : Le résultat technique opérationnel de a CAAR.....	82
Tableau N°17 : Le résultat financière de la CAAR.....	82
Tableau N°18 : Le résultat financière de la CAAR.....	83
Tableau N° 19 : Le ration de sinistralité.....	84
Tableau N°20 : Le ration de frais de gestion.....	84
Tableau N°21 : Le ration combine	85
Tableau N°22 : Le ration de liquidité générale.....	85
Tableau N°22 : Le ration de rentabilité financière es capitaux propre.....	86
Tableau N° 23 : Ration de rentabilité économique.....	86
Tableau N°25: Le ration de l'autonomie financière.....	87
Tableau N°26: Le ratio d'endettement.....	88

Tableau N° 27: Ratio de financement par la réassurance.....	88
Tableau N° 28 : Ratio de croissance de la marge d'assurance nette.....	89
Tableau N°29 : Le ration de la marge bénéficiaire.....	90
Tableau N° 30 : Le ratio de rentabilité d'exploitation.....	90
Tableau N°31 : Le ratio de croissance du résultat financière.....	91
Tableau N°32 : Le ratio de rentabilité des primes émises.....	91
Tableau N°33 : Le ratio de rentabilité des primes acquise.....	92

Liste des figures

Liste des figures :

Figure 01	Résultat d'efficacité, d'efficience de la performance	10
Figure 02	Les objectifs de contrôle de gestion	17
Figure 03	Le fond de roulement net	44
Figure 04	Fonds de roulement net par le haut de bilan	45
Figure 05	Fonds de roulement net par le bas de bilan	46
Figure 06	Organigramme de la direction générale	67
Figure 07	Organigramme de la direction régionale	70

Liste de schémas :

Les différentes branches de l'assurance.....	29
--	----

Table des matières

Tables des matières

Introduction générale.....	01
CHAPITRE I : Cadre théorique et conceptuel de la mesure de la performance financière	
Introduction.....	04
Section 1 : Généralités de l'analyse financière.....	04
1.1. Evolution de l'analyse financière.....	04
1.2. Quelques définitions de l'analyse financière.....	05
1.3. Les objectifs de l'analyse financière.....	06
1.4. Les typologies de l'analyse financière	07
1.4.1. Analyse financière statique	07
1.4.2. Analyse dynamique.....	07
1.5. Les différentes étapes de l'analyse financière.....	07
1.6. Les procédures de l'analyse financière	08
Section 2 : Les notions de base de la performance.....	08
2.1. Définition de la performance.....	08
2.2. Les composants de la performance	09
2.2.1. L'efficacité.....	09
2.2.2. L'efficacité.....	09
2.2.3. La pertinence.....	10
2.2.4. L'économie.....	10
2.3. Les objectifs de la mesure de la performance	10
2.4. La performance financière.....	11
2.5. La notion de la performance financière.....	11
2.6. Les indicateurs de la performance	11
2.6.1 Rentabilité.....	11
a- La rentabilité économique.....	12
b- La rentabilité financière et l'effet de levier financière.....	12
c- Rentabilité commerciale	13

2.6.2. Profitabilité.....	13
2.6.3. Auto financement et dividendes	13
Conclusion	21
CHAPITRE 2 : L'aspect théorique de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance	
Section 1 : Les notions de base de l'assurance	15
1.1. Définition de l'assurance	15
1.1.1. Définition général de l'assurance.....	15
1.1.2. Définition économique de l'assurance	16
1.1.3. Définition technique de l'assurance	16
1.1.4. Définition juridique de l'assurance	16
1.2. Les base technique de l'assurance	16
1.2.1. Les élément d'une opération d'assurance	17
a- Le risque.....	17
b- La prime ou cotisation.....	18
c- La prestation de l'assureur.....	18
d- Compensation au sein de mutualité.....	18
1.2.2. Les acteurs d'une opération d'assurance.....	18
a- L'assuré.....	18
b- Les souscripteurs.....	19
c- Le bénéficiaire.....	19
d- Les tiers.....	19
e- L'assureur.....	19
1.2.3. Les types d'assurance.....	19
1.2.3.1 Les assurances de dommages.....	20
a- L'assurance de biens.....	20
b- La responsabilité civile.....	20
c- L'assureur automobile.....	21

1.2.3.2 Les assurances de personne	21
1.2.4. La division de risque	22
1.2.4.1. La coassurance	23
1.2.4.2 La réassurance.....	23
1.2.5. Le contrat d'assurance	23
1.2.5.1. Les caractères généraux du contrat d'assurance.....	24
a- Le caractère synallagmatique.....	24
b- Le caractère consensuel.....	24
c- Le caractère aléatoire	24
d- Le caractère de bonne foi	24
Section 2 : Spécificités des états financière des compagnies d'assurances	25
2.1. Bilan	25
2.1.1. Définition du bilan et présentation du bilan.....	25
2.1.2. Les spécificités du bilan des compagnies d'assurances.....	25
2.1.2.1. Actif du bilan.....	25
a- Actif non courant.....	27
b- Actif courant.....	27
2.1.2.2. Passif du bilan.....	27
a- Passif non courant.....	29
b- Passif courant	29
2.2. Le compte du bilan	29
2.2.1. Définition de compte de résultat	29
2.2.2. Prestation de compte de résultat.....	30
2.2.3. La structure de compte de résultat.....	31
a- La prime acquis à l'exercice.....	32
b- Prestation (sinistre) de l'exercice.....	32

c- Subventions d'exploitation d'assurance.....	32
d- Commissions de réassurance.....	32
e- Marge d'assurance nette.....	32
f- Résultat technique opérationnel.....	32
g- Résultat financière.....	32
h- Résultat ordinaire avant l'impôt.....	33
i - Résultat net des résultat ordinaire.....	33
g - Résultat extraordinaire.....	33
j- Résultat net de l'exercice.....	33
2.2.4. Les spécificités des comptes de résultat des compagnies d'assurance.....	33
Section 3 : Les outils de la performance financière.....	35
3.1. L'analyse de l'équilibre financière.....	35
3.1.1. Le fond de roulement	35
3.1.1.1. Définition de fond de roulement.....	35
3.1.1.2. Calcul fond de roulement.....	36
3.1.1.3. Les différentes situations de fond de roulement	38
3.1.2. Le besoin de fond de roulement	39
3.1.2.1. Définition.....	39
3.1.2.2. Mode de calcul du besoin en fond de roulement.....	39
3.1.2.3. Interprétation du besoin en fond de roulement	40
3.1.3. La trésorerie.....	41
3.1.3.1. Définition de la trésorerie nette	41
3.1.3.2. Calcul de trésorerie.....	41
3.1.3.3. L'interprétation de la trésorerie.....	41
3.2. L'analyse par la méthode des ratios.....	42
3.2.1. Définition d'un ratio.....	42

3.2.2. Utilité des ratios.....	42
3.3. Les différentes catégories de ratio	43
3.3.1. Les ratio d'activité	43
a- Le taux de croissance des affaires nouvelles.....	43
b- Le taux de résiliation.....	43
c- Le taux de croissance du portefeuille.....	43
d- Le taux de croissance des primes.....	44
e- Le taux de rétentions des primes.....	44
3.3.2. Les ratios techniques	44
a- Le ratio de sinistralité.....	44
b- Le ratio des frais de gestion.....	45
c- Le ratio combiné.....	45
d- Le cout moyen de sinistre.....	45
e- La cadence de règlement.....	46
3.3.4. Les ratio à partir de bilan.....	46
3.3.4.1. Ratio de liquidité générale.....	46
3.3.4.2. Ratio de rentabilité ou de profitabilité.....	47
a- Ratio de rentabilité financière des capitaux propres.....	47
b- Ratio de rentabilité du capital.....	47
c- Ratio de rentabilité économique	47
3.3.4.3. Les ratio de la capacité de financement.....	48
a- Ratio de l'endettement	48
b- Ratio de solvabilité ou d'autonomie financière	48
c- Ratio financement par le biais de la réassurance.....	48
3.3.5. Les ratio à partir de compte de résultat.....	48
a- La croissance des primes émises au acquise.....	48

b- Taux de croissance de la marge d'assurance nette.....	49
c- Ratio de la marge bénéficiaire (profitabilités).....	49
d- Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette	49
e- Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration.....	49
f- Taux de marge d'assurance nette.....	50
g- Les ratios de l'activité financière.....	50
g.1. Le taux de croissance de résultat financière	50
g.2. La rentabilité des primes émise.....	50
g.3. Le ratio de taux de résultat financière.....	50
h- Ratio de productivité.....	51
h.1. Le ratio de productivité de l'actif.....	51
h.2. Ratio de productivité de l'effectif.....	51
Conclusion.....	51
Chapitre III : L'étude de la performance financière de la CAAR par l'analyse financière.....	53
Introduction	53
Section 1 : La présentation de la CAAR	53
1-1 La création et l'évolution de la compagnie algérienne d'assurance et réassurance....	53
1-2 Objectifs et buts de la création de la CAAR	55
1-3 Activités de la CAAR.....	55
a- Assurance des risques industriels.....	55
b-Couverture des biens en assurance dommage	55
c-Assurance en responsabilité civile.....	56
d-Assurance des risques transports	56
e-Assurance automobile.....	56
1-4 Les filiales de la CAAR.....	57

1-5 Organisation de la compagnie algérienne d'assurance et réassurance	57
1-5-1 Les organes centraux.....	58
1-5-1-1 Les direction (divisions) rattachées au directeur adjoint administratif :.....	58
1-5-1-2 Les direction (divisions)rattachées au directeur adjoint technique.....	58
1-5-2 Les organes régionaux	60
Section 2 : Analyse du bilan et compte de résultats de la CAAR.....	63
2-1 Le bilan.....	63
2-1-1 Présentation du bilan des années	63
2-1-1-1 L'actif du bilan.....	63
2-1-1-1 Analyse de l'actif du bilan.....	64
2-1-1-1-1 L'actif non courant.....	64
2-1-1-1-2 L'actif courant.....	65
Total actif.....	66
2-1-1-2 Le passif du bilan de la CAAR.....	66
2-1-2-1 L'analyse du passif.....	68
2-1-2-1-1 Les capitaux propres.....	68
2-1-2-1-2 Le passif non courant.....	68
2-1-2-1-3 Le passif courant.....	69
2-2 Le compte de résultat.....	70
2-2-1 La présentation des comptes de résultat de la CAAR.....	70
2-2-2 L'analyse du TCR.....	73
Section 03 : Etude de la performance financière de la CAAR	75
Introduction.....	75
3-1 Ratio de sinistralité.....	75
3-2 Ratio de frais gestion.....	75
3-3 Ratio combiné.....	76

A – Evolution des ratios de la structure à partir du bilan.....	76
A-1 Ratio de liquidité général	76
A-2 Ratio de rentabilité financière des capitaux propres.....	77
A-3 Ratio de rentabilité économique.....	77
A-4 Ratio de l'autonomie financière.....	78
A-5 Ratio d'endettement.....	79
A-6 Ratio de financement par la réassurance.....	79
B -Les ratios à travers le compte de résultat de la CAAR.....	80
B-1 Ratio de croissance de la marge d'assurance nette.....	80
B-2 Ratio de la marge bénéficiaire	81
B-3 Ratio de rentabilité d'exploitation.....	81
B-4 Ratio de croissance du résultat financière	82
B-5 Ratio de rentabilité des primes émises	82
B-6 Ratio de rentabilité des primes acquises.....	83
Conclusion.....	83
Conclusion générale.....	85

Bibliographie

Liste d'ouvrages :

AGNES, PIMBERT, « L'essentiel du droit d'assurance » 2em édition paris édition GUALINE.

BOUYAKOUB Farouk, « L'entreprise et le financement bancaire » édition Casbah, Algérie, 2000.

BURLAND. A et SIMON. J C « Le contrôle de gestion » nouvelle édition, la découverte, paris ,2008.

CHRISTIAN, Hess « Méthodes actuarielles de l'assurance vie » édition ECONOMICA 2000.

Elie COHEN « Gestion financière de l'entreprise et développement financière » Edition Edicef, Vanves, 1991.

COLASSE Bernard, « Gestion financière de l'entreprise » 3eme Edition paris 1993.

CONSO pierre « La gestion financière de l'entreprise » Edition DUNOD paris 1983.

CONSO. P « La gestion financière de l'entreprise » édition DUNOD paris.

DISLE, charlotte, DIESEL, Emmanuel « Comptabilité et information financière » paris Edition DUNOD 2016.

DISLE, charlotte, MAESO, Robet, Michel, MEAV « Introduction à la comptabilité »DUNOD 2017.

Elie COHEN, « Analyse financière » 6em édition, paris ECONOMICA 2006

EYROLLES, Jean Lochar, « Les ratios qui comptent » 2eme éd, Edition d'organisation 3eme tirage 2008

FERNENDEZ « Les tableaux de bord des managers » édition d'organisation groupe EYROULLES 4EM 2DITION PARIS 2008.

FRANCOIS COUILBAULT CONSTANT, Elias berg « Les grandes principes de l'assurance » 10em édition L'argus paris 2011.

FRONCOISE CHAPUISAT « Le droit des assurance » 1^{er} édition presse universitaire de France paris

GERVAL.M »Contrôle de gestion » édition ECONOMICA, paris 2005.

GIRAUD.F et A « Contrôle de gestion et pilotage de la performance » 2eme édition, Editeur paris, 2004.

GOULBEAUX. Gilles et VOIRIN pierre « Droit civil » Tomme .I 22 édition LGDJ paris 1989

GRANGUILLOT B. Béatrice, Frances, « L'essentiel de l'analyse financière » 12eme édition 2014.

HASSID Ali, «International de l'assurance », Edition ECONOMICA, 2005.

HERBERT de la Bruslerie « Analyse financière » Edition DUNOD, 4eme édition paris 2010.

JEROME, CABY et Jockey KOEHL « Analyse financière » 2003DUNOD, ET Pearson Education France.

JEROME, YEATMAN, MANUEL « International de l'assurance » 2em édition paris édition ECONOMICA 2005.

LANGLOIS. L BONNIER, C BRINGER. M « Contrôle de gestion collection LMD et professionnel » Edition Berti, Alger 2008.

LEROY.M « Le tableaux de bord au service de l'entreprise »paris édition d'organisation 2001.

LORINO Philipe, « Méthode et pratique de la performance »Edition d'organisation, paris 2003.

LOTMANI .N « Analyse financière » Edition page bleues Alger 2003.

MARION, Alain « Analyse financière concepts et méthodes » ,4em édition, paris DUNOD 2007

MELYONG « Gestion financière » 4eme édition éd Bréal 2004.

N.LOTMANI « Introduction à l'analyse financière » édition bleues.

Ormaneytisa, juriste en droit des assurances, [http : WWW JUR2 TRAVAIL OM ARTICLE G2NERAL ASSURANCE /id](http://WWW.JUR2.TRAVAIL.OM.ARTICLE.G2NERAL.ASSURANCE/id)

PEYRARD Josette « Gestion financière » 1^{er} édition Gestion1990.

Pierre –Henri DADE, Daniel HUET « Les assurances de dommage aux bien de l’entreprise »
édition l’argus 1999.

ROFAIT, Michel « Analyse financière » ED PUF paris 1994.

SADINACER-EDDIN « Analyse financière d’entreprise » Edition L’harmattan, 2009.

THIBIERGE Christophe, « Analyse financière », librairie Vuibert, 2007,2eme édition.

WILFRIED.Niessen, CHANTEux, Anne « Les tableaux de bord et bisness plan » Edition des
chambres de commerce et industriel, 2005.

Yconne Lambert Faive « Droit des assurances »édition DOLAZ 10em édition LYON 1998.

Mémoires :

SADEKTEWFIK El Mahfoud, « Le diagnostic de la rentabilité pour une compagnie
d’assurance », Mémoire de Magistère en Sciences commerciales, université de, 2011.

LES ARTICLES :

L’article N°30 de l’ordonnance 95/7 du 25 janvier 1995, relative aux assurances.

L’article 60 de l’ordonnance N°95/7 de 25 janvier 1995, relative aux assurances.

LES SITES :

WWW.CAAR.DZ